

Chapitre 3

Etat actuel de la pêche artisanale

Chapitre 3 Etat actuel de la pêche artisanale

3-1 Pêche côtière

3-1-1 Environnement de la pêche et ressources halieutiques

Le plateau continental de la Guinée est le plus vaste parmi les pays côtiers limitrophes, avec une largeur de 87 milles marins dans le Sud, et atteint 104 milles marins dans le Nord. La surface des zones maritimes à profondeur de moins de 200 m est de 43.000 km², dont 70% sont d'une très faible profondeur de moins de 40 m (Tableau 3-1-1). Puisqu'il est une zone de faible profondeur très vaste, la houle et les agitations de l'océan extérieur sont estompées, et les jours où la mer de la zone littorale est relativement calme sont nombreux. Mais les averses ponctuelles accompagnées de vent violent sont fréquentes pendant la saison des pluies (juin - novembre). La ligne des côtes est d'environ 300 km, avec un grand nombre d'embouchures de fleuves, et d'immenses zones de mangroves. La zone maritime autour de Conakry et au Cap Verga est des côtes rocheuses, avec récifs rocheux exposés, mais ailleurs, la côte se compose principalement de hauts-fonds en grès, et de fonds marins en vase. Le marnage étant supérieur à 3 m, l'entrée/sortie des pirogues est limitée sur beaucoup de débarcadères par l'assèchement.

Tableau 3-1-1 Profondeur d'eau et surface

Profondeur d'eau (m)	0-10	10-20	20-40	40-100	100-200	Total
Surface (km ²)	5.339	6.498	18.134	10.679	2.267	42.919
Pourcentage (%)	12	15	42	25	5	100

Source : Accès à l'espace et à la ressource : Compétitions et conflits entre la pêche artisanale et la pêche industrielle dans la ZEE guinéenne. Document Scientifique. Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), soumis en 2002.

Dans la zone littorale, les petits pélagiques comme les bongas (*Ethmalosa fimbriata*) et bongas-séri (*Sardinella maderensis*), qui sont les cibles principales de la pêche artisanale, sont visibles tout au long de l'année, et sont 65 à 67% des captures totales de la pêche artisanale (47.000 à 50.000 t). Les principaux poissons benthiques dans la zone littorale sont l'otolith (*Scianidae*), le machoiron (*Ariidae*), l'empereur (*Lethrinidae*), la sole (*Cynoglossidae*) etc. qui habitent principalement aux embouchures des fleuves et au littoral de vase à profondeur de moins de 15 à 20 m. Ces poissons sont capturés à la pêche artisanale et industrielle (chalut au fond).

La daurade (*Sapridae*), l'empereur (*Lutjanidae*) etc., qui habitent les fonds sablonneux et les fonds rocheux de 15 à 80 m de profondeur, sont des poissons de valeur pêchés vers le centre du plateau continental. Ces ressources, pas très abondantes, sont largement réparties au-delà des zones des poissons benthiques du littoral indiquées dans le paragraphe précédent. Elles ne sont pas beaucoup capturées par les chalutiers, et d'après les déclarations des bateaux de pêche industrielle, ne correspondent qu'à environ 7% de leurs captures totales. Pour les pirogues de la pêche artisanale (pêche à la glacière et à la ligne) ces espèces de daurades constituent des cibles importantes pour la capture et la vente d'exportation.

Les céphalopodes et les crevettes sont uniquement capturés par les chalutiers de pêche industrielle. D'après les déclarations des flottilles, ils représentent environ 25% du total des captures, dont l'élément principal, la seiche représente 19%. Le calmar et le poulpe représentent respectivement environ 4 et 2%. Les céphalopodes sont capturés à des profondeurs de 20 à 40 m dans la zone littorale, principalement dans la partie Nord-ouest du plateau continental. Les crevettes de la zone littorale sont capturées par des crevettiers, la capture étant d'environ 1.000 t.

L'état actuel d'utilisation des principales ressources halieutiques est évalué sur la base des résultats de l'étude la plus récente faite par Chavance et Diallo, des chercheurs du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)/ORSTOM en 1997. (Schéma directeur FAO, 1997).

- La tendance est généralement à la pêche excessive des poissons benthiques côtiers vivant dans la zone littorale jusqu'à 20 m de profondeur.
- Les céphalopodes et les crevettes sont bien utilisés dans le cadre du volume des stocks.
- Le degré d'utilisation des ressources benthiques du plateau continental vivant à plus de 20 m de profondeur est faible, ce qui présente un potentiel de développement élevé comme poissons destinés à l'exportation.
- Le degré d'utilisation des petits pélagiques du littoral est faible, et leur développement à venir s'avère intéressant du point de vue de l'augmentation de la production alimentaire.

3-1-2 Pirogues, engins et méthodes de pêche

(1) Pirogues

Les pirogues sont fabriquées par des fabricants de pirogues sur les principaux débarcadères; il y a deux types de pirogues : les pirogues à charpente avec plaques extérieures collées sur la quille et le cadre et les pirogues creusées dans des troncs d'arbre. Elles se classent dans les catégories ci-dessous selon leur structure et leur taille. Parmi le total de 2.700 pirogues, dont 2.361 actuellement en activité (1998), la plupart sont des salans et des gbankenyis, respectivement de 60% et 33% de l'ensemble.

- Salan : Pirogue à charpente de 6 à 12 m de longueur, et 1 à 1,5 m de largeur. Environ 1.600 pirogues, soit 60% de l'ensemble des pirogues pratiquant la pêche côtière, forment le gros des pirogues de production de pêche côtière. Taux de motorisation = 60%
- Flimbote : Embarcation à charpente de 16 à 25 m de longueur, et 2 m de largeur. Embarcations équipées d'un moteur hors-bord de 15 à 40 chevaux ; équipage de 15 à 25 membres. Presque toutes pêchent au filet tournant (FT). Leur nombre est faible : 83, ce qui correspond à 3% de l'ensemble. Taux de motorisation = 100%
- Gbankenyi : Pirogue creusée dans un tronc d'arbre, d'une longueur moyenne de 6 m, mais certains atteignant 12 m. Equipage de 2 ou 3 membres. Aucune n'est dotée d'un moteur hors-bord, elles sont manœuvrées par voile simple et à la pagaie. Environ 900 ont été confirmées, soit 33% de l'ensemble.
- Kourou : Pirogue creusée dans un tronc d'arbre, qui ressemble au Gbankenyi, mais plus petite. Longueur moyenne de 5 m. Elle est manœuvrée seulement à la pagaie. 47 ont été confirmées, soit 2% de l'ensemble.
- Yoli : Pirogue adaptée à partir de la pirogue sénégalaise, renforcée avec des planches sur les bords et une quille. 56 ont été confirmées, soit 2% de l'ensemble.
(Les nombres de pirogues ci-dessus sont les données de 1998 du CNSHB pour les pirogues.)

La répartition de ces pirogues varie selon les préfectures. Conakry et les préfectures de

Boffa et Boké rassemblent 80% de l'ensemble des pirogues. Les Salans motorisés sont surtout nombreux à Conakry.

(2) Motorisation des pirogues

La motorisation des pirogues par moteur hors-bord a commencé en 1978 avec l'introduction de 300 moteurs hors-bord avec l'aide canadienne, puis a été poursuivie trois fois sous le projet japonais de motorisation des pirogues etc., à partir de 1985, et l'utilisation des moteurs hors-bord a progressé centrée sur les Salans. Le taux de motorisation actuel est de plus de 40%, avec un nombre total de 1.050 pirogues motorisées. Mais depuis quelques années, ce chiffre n'augmente pas, il a même plutôt tendance à baisser. Les pirogues motorisées actuellement en service ont plus de 4 - 5 ans de service, et comme l'approvisionnement en pièces de réparation n'est pas facile, il y aurait beaucoup de moteurs hors-bord hors d'état de fonctionner.

Tableau 3-1-2 Evolution du nombre des pirogues et du taux de motorisation

	Boké		Boffa		Dub/Coyah		Conakry		Forécariah		Total	
	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux
1997	390	36,15	671	31,74	160	16,25	901	62,82	239	46,44	2.361	
1998	477	29,56	656	32,47	143	18,18	954	59,33	331	33,53	2.561	41,27
1999	390	36,15	671	31,74	160	16,25	901	62,82	239	46,44	2.361	44,77
2000	480	29,38	656	32,47	143	18,18	954	59,33	331	33,53	2.564	41

Source: CNSHB

(3) Engins et méthodes de pêche

Les principales méthodes de pêche sont le filet maillant, le filet maillant encerclant, le filet tournant, la palangre de fond, la ligne, classés comme indiqué ci-dessous.

Tableau 3-1-3 Principales méthodes de pêche et spécifications

Type d'engins de pêche	Abréviation française	Nom local	Espèces cibles	Maille (mm)	Chute (m)	Longueur (m)
Filet maillant dérivant	FMD	Founfounyi	Bonga	60 - 70	6	400 - 600
Filet maillant calé	FMC	Legotine	Poisson benthique	< 200	3 - 6	600 - 1.200
Filet maillant calé	FMC	Kuta yele	Barracuda	100	6	600 - 1.400
Filet maillant calé	FMC	Sereki yele	Requin	300 - 410	6	40 - 1.000
Filet maillant encerclant	FME	Gboya	Bonga	60	9	600 - 800
Filet maillant encerclant	FME	Seki yele	Mulet, poisson benthique	50	6	600
Filet maillant encerclant	FME	Bonga yele	Mulet	60 - 70	6	800
Filet maillant encerclant	FME	Fanty	Mulet	60 - 70	12	1.400
Filet tournant	FT	Regae	Mulet, sardine	50	42	600 - 1.000
Palangre	PA	Dalban	Poisson benthique	1.200 hameçons		1.000 - 2.000

Source: Chavance P., Bangoura C., Damiano A. et A. Diallo (1994) La pêche artisanale maritime guinéenne en 1992. Description. Types d'engins et types de pêche

Les pêcheurs utilisant des pirogues (type Gbankenyi) utilisent selon les cas la palangre, le filet maillant calé etc., mais les embarcations (plus grandes que les pirogues) choisissent moins les engins et méthodes de pêche selon les cas, et ordinairement, la méthode de pêche est fixée par embarcation. Cela montre sans doute que les propriétaires ne possèdent ni les

matériaux ni les moyens financiers pour disposer de plusieurs engins de pêche, ou bien que l'armateur et l'équipage ne maîtrisent pas différentes techniques de pêche. D'après le Bulletin Statistique des Pêches établi par le CNSHB, le pourcentage par méthode de pêche des 2.361 pirogues en service en 1998 (à savoir, pourcentage du nombre de pirogues par méthode de pêche) est comme suit.

Les pirogues utilisant le filet maillant dérivant ethmalose (FMDE : pêche à 2 ou 3 personnes) sont les plus nombreuses : 678 pirogues. Cela correspond à 30% du total en service, mais environ 90% de ces pirogues sont de petites pirogues sans moteur hors-bord, et les captures par pirogue sont faibles. Il y a la pêche à bonga au filet maillant encerclant (FME: pêche à 3 à 10 personnes) et la pêche au filet tournant (FT: 15 - 25 personnes) sur pirogue motorisée respectivement pour 6% et 2,7% du total, utilisant les grands engins de pêches motorisés, mais ces deux méthodes capturent 30% de la production de la pêche artisanale. Les pirogues utilisant la palangre de fond compte pour 19% du total, les pirogues utilisant le filet maillant calé pour 14%, celles utilisant le filet maillant encerclant otolithe pour 13%, pirogues à la ligne 10% et celles utilisant le filet maillant encerclant mullet pour 6%.

Le filet tournant (FT) en Guinée diffère de celui utilisé au Ghana ou au Sénégal, il n'y a pas de coulisse. Par conséquent, la pêche ne se fait pas en resserrant le bas du filet, mais dans les zones maritimes à fonds plats d'une profondeur de 15 - 30m, la pêche se fait en plaçant le filet sur le fond afin d'encercler les bancs de poissons. Cette pêche n'est pas pratiquée au fond rocheux. En principe, les pirogues sortent le matin et reviennent au port le soir, donc la pêche d'aller-retour dans la journée, ou bien elles sortent le soir et reviennent le lendemain matin. Sur les débarcadères où l'accès des pirogues est limité par le marnage, il arrive que les pirogues doivent attendre la marée pour accoster. Selon les périodes, les pirogues se rendent dans des zones plus poissonneuses et y pratiquent le même type de pêche.

La pêche à la ligne est pratiquée principalement par les pirogues, la plupart non motorisées, des îles de Loos aux environs de Conakry. Par ailleurs, principalement des pirogues motorisées qui pêchent du poisson pour l'exportation, équipées des caisses à poisson isothermes, font des sorties de 4 à 7 jours en stockant les captures dans la glace. Cette pêche à la ligne glacière n'est actuellement pratiquée que par les pirogues de la zone de Conakry et celles de Kamsar dans la préfecture de Boké où l'approvisionnement en glace est possible. Parmi les 230 pirogues pratiquant la pêche à la ligne, 130 pratiquent la pêche à la ligne glacière.

La palangre est utilisée principalement par les pirogues non motorisées, mais comme pour la pêche à la ligne glacière, les pirogues motorisées de la zone de Conakry et celles de Kamsar dans la préfecture de Boké pratiquent la palangre de fond glacière. Les sorties de pêche sont de 4 à 5 jours/fois.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de pirogues pratiquant ces diverses méthodes de pêche, par pirogue motorisée et pirogue non motorisée. Le taux de motorisation des pirogues pratiquant la pêche au filet maillant encerclant ethmalose, au filet tournant et à la glacière est pratiquement de 100%, ce qui montre que ce sont des méthodes de pêche efficaces pour les pirogues motorisées.

Tableau 3-1-4 Pirogues par méthode de pêche

	Pirogues motorisées	Pirogues non motorisées	Total (pirogues)	Pourcentage de pirogues motorisées (%)
Filet maillant calé	113	203	316	36
Palangre glacière/filet maillant calé	114	0	114	100
Filet maillant dérivant ethmalose	85	678	763	11
Filet maillant encerclant ethmalose	163	2	165	99
Filet maillant encerclant mulet	85	93	178	48
Filet maillant encerclant otolithes	278	60	338	82
Filet tournant	68	1	69	99
Ligne	4	96	100	4
Ligne glacière	130	0	130	100
Palangre	44	470	514	9
Palangre glacière	15	0	15	100
Total	1.099	1.603	2.702	41

Source: CNSHB

3-1-3 Répartition des pêcheries et période de pêche

D'après les documents existants au CNSHB et les informations sur interview des pêcheurs, les pêcheries de la pêche artisanale sont grosso modo comme suit.

- Filet maillant

dérivant ethmalose : Beaucoup de petites pirogues non motorisées se font ce type de pêche, et elle travaillent à moins de 10 milles marins sur toute la côte.

- Filet maillant

encerclant ethmalose : Pêche largement pratiquée dans toute la zone littorale, les principales pêcheries se trouvent dans la zone littorale à environ 15 - 20 m de profondeur, jusqu'à 20 milles marins au large des régions de Boffa et Boké.

- Filet tournant

: Les principales pêcheries se trouvent dans la zone littorale à environ 15 - 30 m de profondeur, à 40 - 50 milles marins au large des régions de Boffa et Boké.

- Ligne

: Pratiquement les pirogues des îles de Loos aux environs de Conakry pratiquent ce type de pêche aux environs de ces mêmes îles.≈

- Ligne glacière

: Cette pêche est pratiquée par les pirogues de la zone de Conakry (Bonfi, Boulbinet) et une partie de celles de Kamsar, préfecture de Boké, les pêcheries vont de 60 à 80 milles marins au large de la préfecture de Boké jusqu'au large de la frontière de la Guinée Bissau, et de 30 à 40 milles marins au large de Conakry/Forécariah au large de la Sierra Leone.

- Palangre

: Pêche pratiquée dans toute la zone littorale, les zones littorales des préfectures de Boké et Boffa constituent des pêcheries importantes. Les pirogues à palangre glacière de Kamsar se font ce type de pêche au large de la préfecture de Boké, et à 40

- 60 milles marins au large de Kamsar.

Saison de pêche: le climat guinéen comprend grosso modo une saison des pluies (juin – octobre) et une saison sèche (novembre – mai), et pendant la saison des pluies, des tempêtes localisées surviennent souvent. A ce moment-là, la vitesse du vent violent peut dépasser 20 – 30 m/sec., ce qui rend la mer dangereuse pour les pirogues. Les mois d'août – septembre de la saison des pluies correspondant au repiquage du riz, les agri-pêcheurs consacrent beaucoup de temps aux travaux agricoles. Pour cela, le nombre de sorties pendant la saison des pluies est légèrement inférieur à celui de la saison sèche.

La pêche des petits pélagiques et des poissons benthiques a lieu tout au long de l'année, mais les volumes de débarquement de petits pélagiques diminuent en juillet – août au milieu de la saison des pluies, par la suite, la période de pêche de septembre à décembre est bonne, et ils augmentent considérablement. Ce n'est pas aussi clair pour les poissons benthiques que pour les poissons pélagiques, mais les volumes de débarquement diminuent pendant la saison des pluies (août – octobre).

3-1-4 Production

La production halieutique de ces dernières années est estimée à 47.000 - 50.000 t, parmi laquelle les petits pélagiques, principalement le bonga, comptent pour environ 65%. A mesure de l'extension de la motorisation des pirogues à partir des années 1980, la production halieutique est passée de 20.000 - 30.000 t dans les années 1980 à 50.000 t en 1995, mais depuis quelques années, ce volume stagne, ou bien même baisse.

Tableau 3-1-5 Production halieutique mensuelle de la pêche artisanale au cours des dernières années

1997	JAN	FEB	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	T/L
Nbre. de jours de sortie	31311	29001	29108	29759	25702	25301	23675	28133	29551	33481	28715	30035	343772
Débarquement par sortie	0.132	0.162	0.155	0.124	0.169	0.132	0.127	0.090	0.139	0.137	0.153	0.174	0.141
Débarquement de Bonga	2252	3137	3122	1502	2807	1616	1042	1452	2841	3309	2935	3514	29529
Débarquement de Bobo	316	500	568	624	691	664	539	1043	853	258	282	302	6640
Total de débarquement	4138	4688	4514	3684	4353	3352	3004	2530	4101	4580	4383	5217	48544

1998	JAN	FEB	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	T/L
Nbre. de jours de sortie	27354	27023	27908	21242	24162	25696	22284	20748	27180	31886	32583	53921	341987
Débarquement par sortie	0.137	0.126	0.131	0.112	0.120	0.133	0.126	0.115	0.130	0.151	0.178	0.153	0.138
Débarquement de Bonga	1742	1562	1724	1280	1071	2245	1315	1244	2479	3351	4297	5542	27852
Débarquement de Bobo	223	450	249	340	397	391	602	488	509	410	348	491	4898
Total de débarquement	3736	3404	3654	2380	2889	3422	2798	2394	3539	4803	5801	8261	47081

1999	JAN	FEB	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	T/L
Nbre. de jours de sortie	39023	32483	34392	26330	34893	34633							
Débarquement par sortie	0.112	0.161	0.153	0.153	0.133	0.112							
Débarquement de Bonga	2751	3444	3349	2314	2621	2411							
Débarquement de Bobo	251	455	382	245	227	289	363	491	369	254	168	185	3679
Total de débarquement	4387	5216	5253	4035	4644	3881	2800	2400	3500	4800	5800	8200	54916

2000	JAN	FEB	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	T/L
Nbre. de jours de sortie	27733	29608	30882	32441	32936	24852	25187	28343	31468	29036	33890	33417	359793
Débarquement par sortie	0.192	0.200	0.161	0.170	0.174	0.162	0.141	0.155	0.180	0.134	0.161	0.154	0.166
Débarquement de Bonga	2236	3059	2256	2035	1991	1723	1558	2817	4146	2095	2543	2557	29016
Débarquement de Bobo	641	433	577	843	621	885	774	824	908	790	667	859	8822
Total de débarquement	5319	5925	4984	5502	5730	4016	3549	4380	5679	3898	5447	5152	59581

Source: CNSHB

Unité: tonne

3-1-5 Transformation des captures

Les poissons débarqués sont vendus aux acheteurs au débarcadère par les pêcheurs. En dehors des poissons achetés et vendus frais, la plupart sont fumés sur le débarcadère pour permettre le stockage et la distribution. Pratiquement tous les bongas sont fumés, et environ 80% des tous les poissons débarqués sont transformés en fumage, bongas y compris.

Beaucoup de femmes participent au processus d'achat au débarcadère, puis à la transformation et la vente du poisson. Le contenu et la portée de leurs activités peuvent se classer comme suit (Etude socio-économique de la pêche artisanale côtière du CNSHB, 1996).

- Fumeuses:

La portée de leurs activités est le débarcadère, elles achètent le poisson et le fument, et vendent leur poisson fumé dans la même zone. Il arrive aussi que payées par des mareyeurs, elles effectuent seulement le fumage.

- Commerçantes:

Elles achètent le poisson fumé et le poisson frais sur le débarcadère, et le transportent à des marchés en dehors du débarcadère pour le vendre.

- Fumeuses-commerçantes:

Ce sont des femmes qui effectuent les deux activités précédentes. Elles fument le poisson au débarcadère, et vont vendre ce poisson fumé sur les marchés régionaux et urbains.

Certaines vendent aussi bien le poisson frais que le poisson fumé.

Le fumage est une méthode de transformation-stockage possible avec les matériaux locaux, largement pratiquée depuis longtemps en Guinée comme méthode de stockage et de distribution efficace. Les petits poissons comme les bongas sont fumés entiers, alignés sur les grillages des fours de fumage, les grands poissons comme les silures sont fumés après l'ouvert de la tête au bas du dos, et les otolithes sont fumés après extraction des viscères et écaillage.

Le fumage peut durer de 4 à 5 heures à plusieurs jours. Le poisson fumé court, prévu pour le stockage et la vente dans les jours suivants, est vendu dans la zone littorale proche. Le poisson fumé long, prévu pour le stockage et la vente à long terme, est fourni en Haute Guinée et Guinée Forestière.

Le four de fumage le plus simple est un grillage placé sur un support en bois de mangrove, les poissons sont alignés sur le grillage, sous lequel les matériaux de fumage sont brûlés (nom local: banda). C'est le type généralement utilisé dans les villages de pêcheurs de toute la zone littorale. Comme le support n'est pas fermé, la fumée s'en échappe et l'efficacité des matériaux de fumage est mauvaise. Certains utilisent aussi des fûts, mais ils sont de petite taille et le volume traité est faible. Les débarcadères aménagés par des projets à Boulbinet, Banfi, Kamsar, Taboriah etc. comprennent des bandas améliorés fermés fabriqués en béton ou en parpaings de fabrication locale. Des rapports indiquent l'amélioration de l'efficacité de fumage, et l'amélioration des bandas est demandée.

En dehors du fumage, une très petite partie des petits poissons et crevettes est séchée au soleil. Pour le poisson salé séché, les otolithes à petite quantité sont transformés pour l'exportation vers le Sénégal.

3-1-6 Etat de fourniture des engins et équipements de pêche

Un des problèmes de nombreux pêcheurs est la difficulté de la fourniture de moteurs hors-bord, de pièces, d'engins et matériels de pêche. Ce n'est pas que les équipements manquent, fourniture à partir des pays voisins y compris; mais les équipements de pêche, et en particulier les moteurs hors-bord, sont très chers, et la plupart des pêcheurs n'ont pas les moyens d'en acheter. Pour les pêcheurs qui autrefois se sont vus attribuer des moteurs hors-bord et matériels à prix réduit sous le soutien des pays étrangers, les prix actuellement pratiqués sont multipliés par rapport à ceux d'autrefois, et les équipements inabordables. La plupart des pêcheurs sans fonds ni capacité d'hypothèque ne peuvent pas obtenir de prêt auprès des institutions financières existantes. Certains pêcheurs appliquent la méthode informelle de fourniture dans un pays voisin comme le Sénégal ou la Sierra Leone par l'intermédiaire d'un mareyeur, mais la plupart d'entre eux n'en ont pas les moyens financiers. Le gouvernement guinéen a adopté l'exonération de la taxe d'importation (10%) et de la TVA (18%) sur les moteurs hors-bord pour les pirogues de moins de 40 CV pour faciliter la fourniture, en vue du développement de la pêche artisanale.

Dans ce contexte, le secteur privé de la fourniture d'équipements de pêche se développe. Il y a 3 sociétés de matériel de pêche de Conakry, dont une qui importe des filets et du fil pour filets de Chine depuis 1994. De plus, de grandes sociétés de pêche importent elles-mêmes des engins de pêche (voir les statistiques sur les importations d'engins de pêche en annexe). Il y a deux concessionnaires d'importation pour les moteurs hors-bord, dont un a commencé

l'importation/vente à Conakry au mois de septembre 1999. Les stocks de pièces de rechange sont aussi en place. Mais cette vente se fait en liquide, et pour l'instant les principaux acheteurs se limitent à de grands armateurs et mareyeurs, la plupart des pêcheurs n'ayant pas les moyens. Pour soutenir la fourniture en équipements des pêcheurs, l'établissement d'un système de microfinancement utilisable par un plus grand nombre de pêcheurs est souhaité.

3-1-7 Mesures à prendre pour la sécurité en mer

(1) Etat actuel de la sécurité en mer

L'inquiétude des pêcheurs artisanaux est grande contre les accidents en mer, qui ont toujours été indiqués comme problème majeur aussi bien lors de l'enquête par interview qu'au PCM. Les accidents en mer se divisent grosso modo en trois éléments: catastrophe naturelle due au mauvais climat, accident sous sa propre responsabilité, tels que panne de moteur hors-bord, surcharge de la pirogue, erreur de navigation, et accident dont on est victime comme la collision avec un bateau de pêche industrielle tel que chalutier, la destruction des engins de filets. Il y a des accidents dans les catégories naufrage, collision, dérive, dégâts des engins de pêche, incendie etc., en particulier les accidents liés aux chalutiers sont jugés nombreux.

Les statistiques accidentelles de 1999 de la Direction des Ports indiquent 12 accidents en mer et 22 cas de conflit entre des pêcheurs artisanaux et des chalutiers. Les motifs de conflit sont la pêche illégale du chalutier dans une zone interdite, la destruction des engins de pêche et de filet par le chalutier, la collision due au mauvais temps et une erreur de navigation. Le rapport du CNSHB mentionne 230 accidents dans 9 villages de pêcheurs artisanaux (Kamsar, Koukoudé, Taboriah, Doyéma, Bonfi, Kaporo, Konimodiah, Matakan et Khounyi) entre 1992 et 2000. Les accidents de nuits (73%) sont nombreux, et surtout entre août et octobre. Le maximum a été atteint en 1999, puis les accidents ont diminué, mais les dégâts ont été: 63% de dommages d'engins de pêche, 2% de dommages des pirogues, 34% de pertes d'engins de pêche, 1% de blessures de marins.

Le montant des dégâts dépasse souvent 1 million de FG en cas de perte d'engins (voir le tableau ci-dessous), ce qui constitue un préjudice important pour les pêcheurs artisanaux. Des dommages-intérêts ont été versés seulement pour 4%.

Tableau 3-1-6 Dégâts dus aux bateaux de pêche industrielle

	Perte d'engins de pêche			Dommages d'engins de pêche		
	Montant des dégâts	Montant moyen	Nbre. des études	Montant des dégâts	Montant moyen	Nbre. des études
Filet maillant encerclant	200.000-5.900.000	2.422.500	7	700.000-2.000.000	885.976	21
Filet maillant calé	200.000-7.000.000	1.089.031	16	80.000-3.600.000	647.720	41
Filet maillant dérivant	350.000-1.700.000	1.008.333	6	50.000-996.000	430.732	28
Palangre	150.000-4.500.000	919.605	38	100.000-3.500.000	884.621	38

Source : Accès à l'espace et à la ressource : Compétitions et conflits entre la pêche artisanale et la pêche industrielle dans la ZEE guinéenne. Document Scientifique. CNSHB, soumis en 2002.

Par ailleurs, les statistiques d'accidents prises au cours de l'étude de 1992 à 1994 sur 14 débarcadères aux environs de Conakry et de la préfecture de Boffa indiquent 75 accidents et 38 morts pour ces trois ans (voir le tableau suivant).

**Tableau 3-1-7 Statistiques des accidents en mer dans les principaux débarcadères
1992-1994**

Débarcadère	Naufrage	Collision	Dérive	Dégâts des engins de pêche	Incendie	Total décès	Total blessés	Nbre d'acci-dents
Boussoura	3	2	-	-	2	2	-	7
Boulbinet	5	2	-	-	5	8	3	12
Bonfi	3	1	2	-	-	3	1	6
Benti	1	-	-	-	-	10	-	1
Bongolon	2	1	-	12	-	2	3	15
Coléah	2	-	1	-	-	-	1	3
Dabondi	2	1	1	-	-	-	-	4
Dubrèka	1	-	-	-	-	1	-	1
Dixinn	1	1	-	-	-	3	1	2
Sabane-goré	4	-	-	-	-	-	2	4
Koukoudé	6	-	1	7	-	5	-	14
Kondéyré	-	-	-	1	-	2	-	1
Matakan	-	-	-	1	-	2	-	1
Tounyifilidi	2	-	-	2	-	-	-	4
Total	32	8	5	23	7	38	11	75

Source: CNSHB

Cette étude a été réalisée dans le cadre du Projet de Développement Général de la Pêche en Afrique Occidentale (1991-1995), et pendant ce projet, la formation de sensibilisation à la sécurité vis-à-vis des leaders des villages de pêcheurs (armateurs, capitaines etc.), la création d'affiches de sensibilisation à la sécurité, l'introduction à l'essai de boussoles et gilets de sauvetage, l'introduction à l'essai de pirogues améliorées, la mise en place de petits phares et la fourniture de gilets de sauvetage etc. ont été effectuées en tant que projet pilote. Les Comités de Vigilance de la Sécurité en Mer (CVS) ont également été formés pour renforcer les mesures de sécurité. Les CVS ont concrètement fait le relevé des accidents en mer, donné des conseils aux pêcheurs concernant le temps, assuré la maintenance des phares, créé des brigades de sauvetage etc.

(2) Problèmes de sécurité en mer

L'un des problèmes est que les organismes rapportant les accidents en mer et recevant les plaintes ne sont pas unifiés, ce qui rend la prise de mesures difficile. La Direction préfectorale du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, la Direction préfectorale du Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches (CNSP) et la Direction préfectorale de la Direction du Transport Maritime, Ministère des Travaux Publics et du Transport sont les principaux organismes à avertir, mais les avis d'accident et les avis de pêche illégale ne semblent pas être collectés ensemble. De plus, les accidents se produisant surtout la nuit, il est difficile de confirmer l'identité de la pirogue responsable, et les mesures prises après l'accident ne donnent pas satisfaction. Deux organismes, à savoir le CNSP et la Direction des Ports s'occupent des activités de sauvetage en mer et de surveillance, mais le premier ne dispose que de petits bateaux et de canots pneumatiques pour la répression de la pêche illégale, et le second n'a pas de bateaux. C'est pourquoi il faut demander le sauvetage à la Marine ou à des bateaux privés, et les mesures ne peuvent donc pas être prises rapidement. Les pêcheurs artisanaux accidentés n'ayant pas de moyens d'avertir de l'accident, cela rend aussi les

accidents fatals.

3-1-8 Instruction et formation pour la pêche artisanale

(1) Etat actuel de l'instruction et de la formation pour la pêche artisanale

Le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture en Guinée est devenu indépendant du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage en 1995. Il compte un effectif d'environ 700 personnes, et beaucoup de ses cadres ont étudié l'agriculture et l'élevage à l'université. Ce personnel a la chance d'avoir des occasions de stages techniques divers de courte durée grâce à la coopération technique étrangère, du Japon y compris. Certains font aussi des études à l'étranger, et obtiennent des maîtrises ou doctorats liés à la pêche, et ont une compréhension suffisante concernant la pêche. Mais on pourra dire que le personnel ordinaire, en dehors de ceux qui sont montés sur des bateaux en tant qu'observateur, n'a aucune expérience de la pêche, et leur expérience sur place est très limitée.

Concernant les engins et méthodes de pêche utilisées par les pêcheurs artisanaux guinéens, les filets et les engins pour le bonga sont principalement développés, et les pêcheurs enrichissent ses connaissances techniques pour le filet maillant encerclant et le filet maillant. Beaucoup d'entre eux ont une grande expérience de la fabrication des engins et de la réparation, à en juger par les activités sur les plages.

Les stages de formation pour les pêcheurs artisanaux ont jusqu'ici été réalisés unitairement dans des projets de bailleurs de fonds internationaux, mais il n'existe pas de lieu de stage permanent où une formation planifiée des pêcheurs artisanaux, techniques de pêches y compris, est assurée.

(2) Problèmes de l'instruction et formation pour la pêche artisanale

Bien que les pêcheurs aient une **expérience** suffisante de la pêche avec certains filets et de la pêche à la ligne, les techniques de pêche encore peu développées qui pourront être introduites dans l'avenir, comme le filet maillant crevette, la pêche à la nasse des céphalopodes, le pot à poulpe, la pêche à la seiche etc. ne sont pas encore vulgarisées, et aucune étude centrée sur le développement des ressources de la pêche artisanale pour expérimenter ces possibilités n'a été faite.

La transformation des produits halieutiques en Guinée est pratiquement du fumage à 100%, mais le fumage traditionnel exigeant beaucoup de bois, il s'accompagne de risques comme l'incendie. Des fours améliorés, dont l'efficacité de combustion des bûches a été prouvée par des études de la FAO etc. ont été développés. Bien qu'ils soient très efficaces pour la combustion du bois de feu, ils ne connaissent pas une grande diffusion parce que leur construction est onéreuse et qu'ils ne sont pas bien adaptés à la transformation du bonga. D'autres techniques de transformation comme les produits pétris, sont prometteuses, mais les ressources humaines pour le développement et la vulgarisation manquent.

Le Centre de Formation Professionnelle Maritime (CFPM) fondé en 1966 en Guinée, propose 3 filières professionnelles : filière Pêche Navigation, filière Mécanique Marine, filière Construction Navale sur 3 ans après le tronc commun. L'enseignement insiste sur la pratique dans le but de former des équipages de bateaux de pêche industrielle ; mais la plupart des élèves sortis du CFPM ne peuvent pas travailler en relation avec la pêche, ce qui signifie que ce Centre ne remplit pas ses objectifs d'origine.

3-2 Pêche continentale

(1) Environnement naturel

Les quatre préfectures de la Haute Guinée (Kankan, Siguiri, Mandiana et Kouroussa) objets de la présente étude, ainsi que les 4 préfectures de la Guinée Forestière (N'zérékoré, Macenta, Guékédou et Kissidougou) appartiennent respectivement aux zones climatiques de savane et de forêt tropicale. Les précipitations annuelles dans les deux villes représentatives de ces régions, Kankan et N'zérékoré, sont respectivement de 1.353 mm et 1.793 mm (moyenne de dix ans 1986-1995), ce qui est légèrement plus élevé que les 1.405 mm de Tokyo (moyenne de 30 ans 1961-1990). Alors qu'en Guinée Forestière, les précipitations sont relativement uniformes sur 9 à 10 mois de l'année, en Haute Guinée, elles sont concentrées sur 3 - 4 mois de l'année, et il ne pleut pratiquement pas en dehors de cette période, ce qui montre clairement la différence des saisons entre les deux.

L'intérieur de la Guinée est appelé le « château d'eau d'Afrique Occidentale », parce qu'il sert de source d'eau à 3ème grand fleuve africain Niger. Le grand fleuve Niger, d'une longueur totale de 4.200 km, prend sa source dans les hauteurs de Fouta Djallon en Moyenne Guinée, et s'écoule en rassemblant l'eau de ses affluents venant des différentes préfectures de Haute Guinée, passe par la République du Mali, la République du Niger et se jette dans l'Océan Atlantique dans la province de Rivah en République du Nigeria. Sur le territoire guinéen, en plus des affluents du fleuve Niger, les principaux fleuves traversant les différentes préfectures de la Haute Guinée sont les fleuves Milo, Tinkisso, Niandan, et Sankarani etc. Le tableau ci-dessous indique la longueur et la superficie du bassin de ces principaux fleuves.

Tableau 3-2-1 Longueur et superficie du bassin des principaux fleuves

Nom	Longueur (km)	Superficie du bassin (km ²)
Niger	570	18.600
Milo	335	13.500
Tinkisso	395	19.800
Niandan	285	12.700
Sankarani	720	35.500

Source: - Monographie hydrologique du fleuve Niger, ORSTOM, Paris, 1986

- Mission d'évaluation de la pêche continentale et de l'aquaculture, FAO, Rome, 1993

Après un écoulement en pente raide dans sa partie source, le fleuve Niger passe dans une partie plaine des environs de la ville de Kouroussa, préfecture de Kouroussa, et adopte alors une pente douce de 10 - 12 cm/km. Par la suite, il continue avec cette pente, traverse pratiquement tout droit la préfecture de Siguiri et passe en République du Mali. Chemin faisant, les fleuves de Niandan, Milo, et Tinkisso confluent avec le fleuve dans cet ordre (Voir la Figure 3-2-1). La pente de ces affluents étant douce, 6cm/km, il s'écoule en décrivant de grands méandres. Le fleuve Sankarani, le dernier affluent, conflue avec le fleuve Niger après le barrage de Sélingué en République du Mali. Ces fleuves ont des rives surélevées de 5 à 6 m, et une berge protège les rives contre l'érosion.

En Guinée Forestière, seule la préfecture de Kissidougou est arrosée par le fleuve Niger. Les autres préfectures sont arrosées par de petites rivières comme Oulé, Diani, Boya, Ouaou et Mafissia, qui se jettent dans l'Océan Atlantique après avoir traversé la République de Sierra Leone ou la République du Liberia (Voir la Figure 3-2-2).

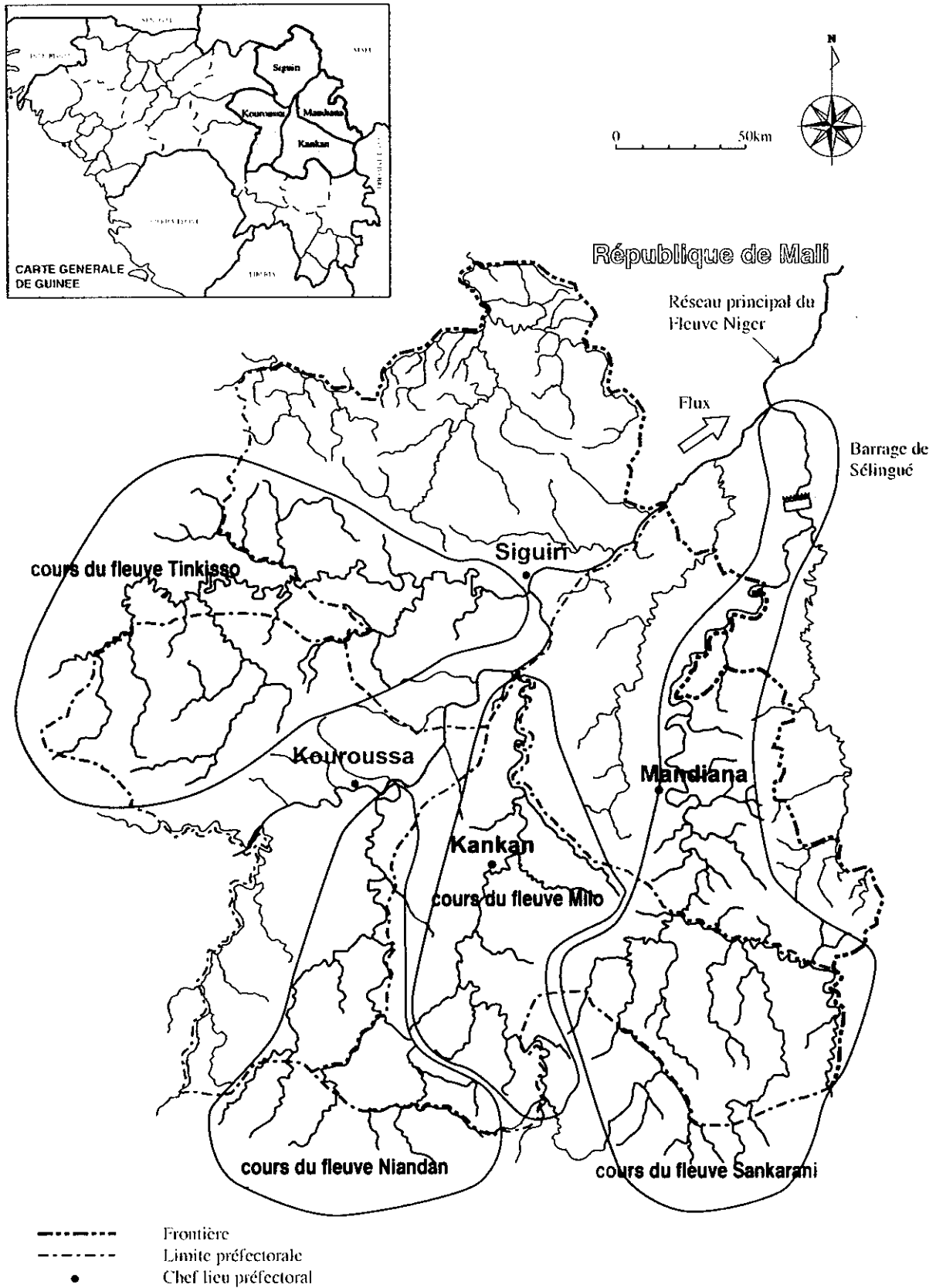


Figure 3-2-1 Réseau hydrologique du fleuve Niger en Haute Guinée

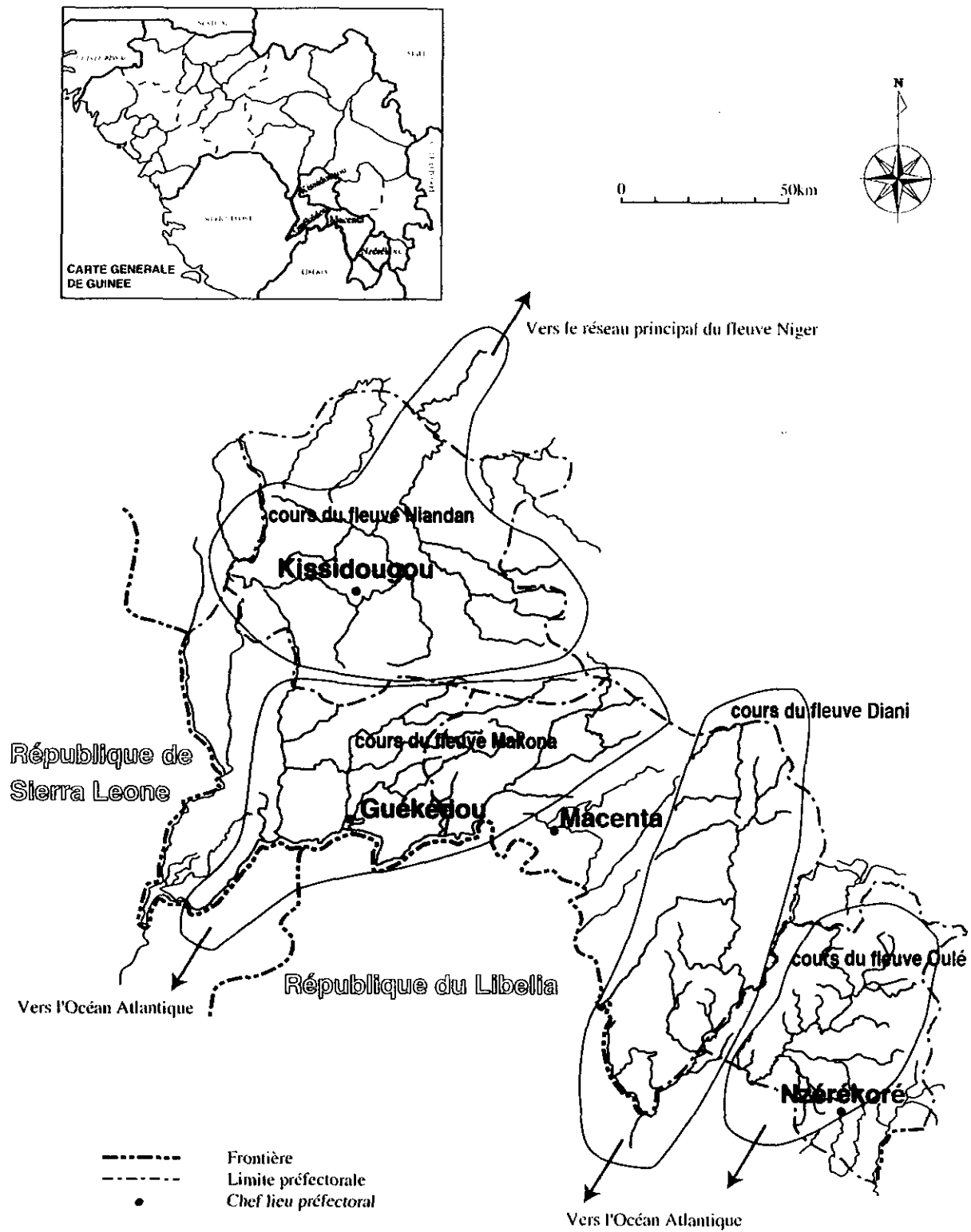


Figure 3-2-2 Réseau hydrologique des fleuves en Guinée Forestière

Le niveau d'eau des fleuves qui arrosent la Haute Guinée et la Guinée Forestière varie considérablement entre la saison des pluies et la saison sèche. Les figures ci-dessous indiquent les variations mensuelles du niveau d'eau des fleuves Milo et Diani représentatifs des deux régions. La différence de niveau entre les saisons des pluies et sèche est d'environ 2 m seulement pour le fleuve Diani qui arrose la Guinée Forestière, parce que les pluies tombent uniformément toute l'année et que le fleuve est de faible longueur ; par contre, la différence de niveau entre les saisons des pluies et sèche du fleuve Milo en Haute Guinée, atteint pratiquement 6 m car le modèle des précipitations annuelles est clairement défini et que le fleuve est de grande longueur. Les fleuves de Haute Guinée, dont le niveau d'eau atteint 6 m environ à partir du lit fluvial, débordent du talus du fleuve et changent de terrains aux plaines d'inondation à l'arrière-pays. La plaine d'inondation atteint une largeur maximale de 2 km, et l'on prévoit que la surface des plaines d'inondation en Haute Guinée atteint 100.000 ha. (FAO, 1997). Par contre en Guinée Forestière, il est rare que des plaines d'inondation se forment.

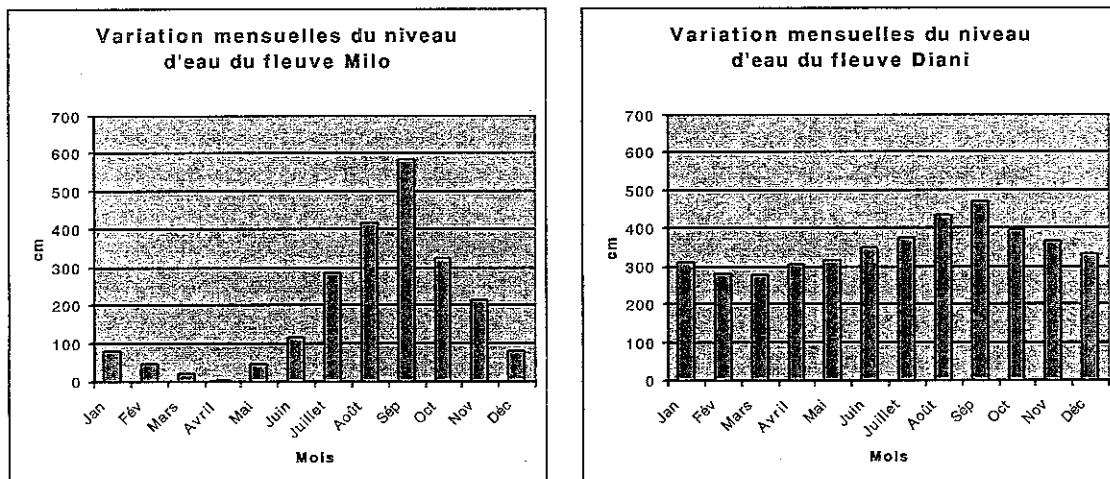


Figure 3-2-3 Variation de niveau d'eau des fleuves Milo et Diani

La plaine d'inondation est une zone importante, parce que non seulement elle transforme le sol desséché en terres agricoles, mais offre aussi des lieux de la reproduction des animaux aquatiques. Dans la zone appelée Delta central du fleuve Niger, centrée sur Mopti en République du Mali, la plaine d'inondation a paraît-il une productivité de 50 kg annuelle/ha (Welcome, 1979). Si l'on suppose que la plaine d'inondation de Haute Guinée a une productivité similaire, la production potentielle de cette zone a été calculée à 5.000 t par an. A la fin de la saison des pluies, une fois que l'eau s'est retirée, il reste des flaques d'eau appelées mares par endroits creusants. Il y a des mares permanentes et des mares tarées pendant la saison sèche, mais dans tous les cas, elles retiennent les poissons qui n'ont pas pu retourner aux fleuves, et donnent aux pêcheurs improvisés comme les femmes et les enfants l'occasion de pêcher. D'après le rapport annuel de la direction préfectorale, les 4 préfectures de Haute Guinée comptent un total de 151 mares, y compris les mares permanentes et de mares tarées pendant la saison sèche.

(2) Pêcheurs

Des personnes appelées « Somonos », qui sont traditionnellement pêcheurs, vivent en Haute Guinée. Somono veut dire « pêcheur » en langue Malinké, et ce sont en principe des pêcheurs professionnels. L'ethnie Malinké vivant sur une vaste zone s'étendant de la Haute

Guinée à la République du Mali, il existe un nom de profession similaire au Somono guinéen au Mali, « Somono Bambara ». Et parmi les pêcheurs maliens, en dehors des Somono Bambara, il existe une autre ethnie de pêcheurs, non Malinké, appelée « Bozo ». Sur le territoire guinéen, les Somono vivent dans une large zone centrée sur la préfecture de Siguiiri comprenant la Haute Guinée et une partie de la Guinée Forestière, mais les Bozos ne vivent que dans la zone limitrophe du Mali, à savoir celle du fleuve Sankarani et aux environs du lac de Barrage de Sélingué sur ce fleuve.

La population autochtone de Guinée Forestière n'ayant pas à l'origine de tradition de pêche, la pêche fluviale était pratiquement inexistante. Les Somono, à tendance à la surpopulation en Haute Guinée, en sont venus à se déplacer saisonnièrement jusqu'en Guinée Forestière pour y pratiquer la pêche, ce qui est une grande caractéristique de la pêche continentale en Guinée. La période de déplacement saisonnière va de janvier à juin, période pendant laquelle le niveau d'eau baisse et il est possible de camper sur la plaine fluviale; les femmes et les enfants accompagnent aussi les pêcheurs pendant ce déplacement. Avec la saison des pluies, le niveau des fleuves monte, les pêcheurs rentrent dans leurs villages pour y continuer minutieusement la pêche dans les fleuves et plaines d'inondation à niveau surélevé, ou pratiquer l'agriculture. Le programme de déplacement varie un peu selon les préfectures, l'étude sur place a révélé que les pêcheurs de la préfecture de Siguiiri étaient les plus mobiles, et se déplaçaient jusqu'au fleuve Tinkisso en amont, le fleuve Niandan en amont, les petits cours d'eau en dehors de ceux du fleuve Niger en Guinée Forestière. Pour les pêcheurs de la préfecture de Kankan qui pêchent aussi beaucoup dans le fleuve Milo, ils se limitent au fleuve Milo, alors que les pêcheurs du village de Diélibakoro donnant sur le fleuve Niger se déplacent eux aussi jusqu'à la Guinée Forestière. Par ailleurs, les pêcheurs de la préfecture de Mandiana aux environs du fleuve Sankarani et ceux de la préfecture de Kouroussa sur le fleuve Niger se déplacent seulement en amont de ces fleuves, et ne dépassent pas ces cours d'eau. Certains pêcheurs campent sur la plaine fluviale à une distance permettant l'aller- retour quotidien, et le campement pendant la saison de pêche est considéré non seulement avoir une motivation financière, mais être une sorte de tradition. En cas de déplacement au-delà du cours d'eau, les pêcheurs partent en taxi jusqu'au lieu prévu en emportant seulement ustensiles de cuisine et engins de pêche, et souvent se fournissent en bois et fabriquent une pirogue. A la fin de la saison de pêche, ils confient leurs pirogues aux habitants des villages voisins et rentrent au village; ils reviennent à la saison de pêche suivante.

Les Somonos sont classés pêcheurs professionnels dans les statistiques, mais en réalité, la plupart d'entre eux pratiquent l'agriculture pour la consommation familiale. La situation financière étant que le revenu de la pêche à lui seul ne permet pas d'acquiescer suffisamment de nourriture, ils cultivent assez pour assurer la subsistance de la famille. Les pêcheurs Somonos qui ont fait l'objet de l'étude disposent en moyenne de 2 à 3 ha de terrains agricoles. Ils n'en sont pas propriétaires, ils les louent à des « Malinkés », habitants autochtones des villages, qui jouent le rôle de tuteur agricole. Par conséquent, ils ne peuvent pas s'assurer des terres agricoles suffisantes dans les zones où les Malinkés ne possèdent pas suffisamment de terres, ou bien où leurs relations avec les Malinkés ne sont pas bonnes. Dans la préfecture de Kouroussa parmi les 4 préfectures de la Haute Guinée, les pêcheurs Somonos n'ont pas pu louer assez de terres aux Malinkés. D'autre part, il est évident que les agriculteurs Malinkés ont commencé à pratiquer la pêche. Dans la préfecture de Kouroussa, il y a des Malinkés qui petit à petit ont acquis les pirogues et les engins de pêche, en s'appuyant sur la source d'investissement stable qu'est leur revenu agricole, et pratiquent la pêche qui étonnent même les pêcheurs Somonos. Ainsi, la tendance à cumuler l'agriculture pour les pêcheurs Somonos et la tendance à cumuler la pêche pour les agriculteurs Malinkés se fait simultanément en

parallèle, et la définition de Somono a tendance à devenir ambiguë. En dehors de l'agriculture, les activités cumulées par les pêcheurs Somonos sont le bac, l'exploitation d'or (préfecture de Mandiana), l'extraction de sable de fleuve, qui sont des sources de revenus temporaires précieuses pour compléter le revenu faible de la pêche.

(3) Engins et méthodes de pêche

Les pirogues en planches de bois sont utilisées pour la pêche fluviale. Leur taille moyenne varie selon l'environnement d'utilisation, mais elle est d'environ 6 m en Guinée Forestière où les fleuves sont étroits, de 6 à 8 m sur le large fleuve Niger, de 8 à 10 m sur le Barrage de Sélingué sur le fleuve Sankarani. Comme l'emploi sur eaux calmes est supposé, il s'agit de pirogues à structure simple sans quille ni charpente. Les pirogues de 6 m de type double cône arrondi aux deux extrémités, ont une largeur centrale de 0,8 m et une profondeur de 0,2 m. Du bois rouge, bois dur local, est utilisé pour leur fabrication. Leur longévité est de 3 à 5 ans en moyenne. Le coût de la fabrication d'une pirogue est en moyenne de 5.000 FG en Guinée Forestière où l'approvisionnement du bois en matériaux est relativement facile, mais du triple pratiquement, 15.000 FG en moyenne en Haute Guinée, où l'approvisionnement en matériau est difficile. D'après la loi nationale, une autorisation de coupe du Ministère des Eaux et Forêts est requise pour couper un arbre d'une taille permettant la production de planches en Haute Guinée. Les pirogues sont rarement motorisées et sont manœuvrées seulement par perche et pagaie. Cela dépend des régions et des méthodes de pêche, mais généralement 2 pêcheurs, un à l'avant et un à l'arrière sont à bord.

Les principales méthodes de pêche sont le filet maillant, le filet dérivant, le filet tournant, l'épervier, la palangre, la nasse etc. Le tableau ci-dessous indique les caractéristiques, méthodes d'utilisation et les poissons ciblés à chaque méthode de pêche.

Tableau 3-2-2 Détails des méthodes de pêche

Méthode de pêche	Caractéristiques des engins de pêche	Méthode d'utilisation	Poissons ciblés
Filet maillant	Nylon monofilament: 0,20 - 0,30 mm Nylon multifilament: 210 d/2-6 Maille 50 mm - 100 mm Longueur 20 -30 m (Guinée Forestière) 50 -100 m (Haute Guinée)	Pendant la période d'étiage, placement en travers, pendant la période de crue, en équilibre sur le flux le long de la rive. En général, placement le soir et retrait le matin.	Poissons benthiques tels que silure
Filet dérivant	Caractéristiques et dimension du filet identiques à celles du filet maillant. La différence est la présence ou non de plombs.	Dérive sur 500 m à 1 km sur le flux du fleuve. Opérations pratiquement seulement la nuit, mais parfois la journée	Poissons semi-pélagiques comme les tilapia, labeo.
Filet tournant	Nylon multifilament: 210 d/12-60 Maille 50 mm - 100 mm Longueur 50 - 200 m (selon la largeur du fleuve)	Selon la dimension du filet, le filet est tiré à 5 personnes s'il est petit, à 10 s'il est grand. Si les pirogues sont petites, deux pirogues sont utilisées pour l'opération de pêche.	Principalement des poissons nobles comme nilo-tilapia
Epervier	Engin de pêche conique en nylon multifilament Env. 5 m de long	Opérations de jour comme de nuit. Souvent utilisé pendant l'attente pour le filet maillant.	Poissons pélagique et semi-pélagique
Palangre	Ligne principale multifilament 20-100 m Ligne secondaire multifilament 0,5 m Intervalle entre les lignes secondaires 1 m	Comme pour le filet maillant. De petits poissons servent d'aliment.	Poissons benthiques tels que silure
Nasse	Demi-sphère d'environ 50 cm de diamètre obtenue en attachant du filet sur un cadre en bois de plante grimpante. 2 à 3 ouvertures de 10 cm de rayon.	Laissée dans l'eau en permanence, contrôle et mise en place des aliments une fois par jour. Les aliments sont des résidus de céréale cuits et mis en boule. (Barrage de Sélingué)	Poissons semi-pélagiques végétariens

La nappe de filet ne vient pas de Conakry, elle est presque entièrement importée de la capitale de la République du Mali, Bamako. En effet, Bamako est plus proche et il n'y a pas à Conakry de nappe de filet à maille de 100 yards x 400 standard pour la pêche continentale. Des ustensiles de la vie quotidienne sont utilisés comme flottes et plombs. Par exemple, comme plomb, on utilise des pierres, des boules des batteries à pôles fondus, des axes de roue de bicyclettes. Il y a deux types de nappes : nylon monofilament et nylon multifilament; le type monofilament est efficace pour la capture de poisson, mais il est cher et peu durable. Les prix unitaires de nappe du multifilament 210d/2 et du monofilament 0,20 mm à Kankan sont respectivement de 100.000 FG et de 180.000 FG. Il y a trois magasins d'engins de pêche dans la ville de Kankan, et 7 marchands d'engins de pêche (sans magasin) dans la préfecture de Siguiri, 1 dans celle de Kankan et 1 dans celle de Kouroussa. Le taxi et la moto sont utilisés pour faire les achats à Bamako, l'aller-retour Kankan-Bamako en taxi étant de 50.000 MF, ce qui n'est pas bon marché. La douane frontalière impose les engins de pêche à exonérer (décret D/97/205/PRG/SGG), ce qui se répercute sur le prix.

(4) Administration de la pêche

La Division de la Pêche Continentale de la Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture (DNPCA), Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture administre la pêche continentale. En dehors de son siège à Conakry, elle dispose de sections préfectorales dans 6 préfectures de Haute Guinée (Kankan, Siguiri, Mandiana, Kouroussa, Dabola et Faranah) et dans 3 préfectures de Guinée Forestière (N'zérékoré, Guékédou et Kissidougou). Les sections préfectorales de chaque préfecture collectent des données statistiques sur les captures et la distribution, collectent les frais des licences de pêche, donnent des directives aux pêcheurs etc., mais leurs activités ne sont pas suffisantes par manque de moyens financiers et de personnel. L'administration de ce secteur s'effectue conformément au Code de la Pêche Continentale (Loi L/96/007/AN).

La collecte et l'analyse des données statistiques, qui sont indiquées dans le détail dans le Rapport annuel, sont une des activités importantes de chaque section préfectorale. Cependant la méthode de la collecte et l'analyse des données ne se fait pas selon des règles communes, et les données de chaque préfecture ne peuvent pas être comparées directement. Par exemple, dans la préfecture de Kankan, les CPUE (captures par unité d'effort) pour les principaux engins de pêche accumulées sur de longues années sont multipliées par le nombre d'engins de pêche utilisés dans la préfecture pour obtenir le volume de captures de toute la préfecture. Dans la préfecture de Mandiana, le directeur préfectoral totalise simplement les données collectées dans les villages des pêcheurs ou des marchés, et n'applique pas l'estimation par raisonnement déductif. Pour cette raison, il est indéniable que les chiffres statistiques ont dans l'ensemble tendance à la sous-évaluation. Par ailleurs, dans la préfecture de Siguiri, il est demandé à 10 pêcheurs modèles sachant lire et écrire choisis pour chacun des 3 grands fleuves traversant la préfecture d'effectuer le relevé de leurs captures journalières. Les captures mensuelles moyennes de ces 30 pêcheurs des 3 fleuves ainsi obtenues sont calculées, et multipliées par le nombre total de pêcheurs continentaux de la préfecture pour obtenir les captures de la pêche continentale.

Le système des licences de pêche a été mis en place en 1998, et les Guinéens versent 10.000 FG annuels par pirogue à la direction préfectorale, les étrangers 15.000 FG. La répartition et les emplois des frais des licences de pêche sont définis par préfecture; ainsi, dans le cas de la préfecture de Kankan, conformément au Décret 011/PKK/99, 25% sont fournis au Comité Rural de Développement (CRD), 35% à la préfecture et les 40% restants au

Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture.

Les groupements de pêcheurs ont été formés dans de nombreux villages de pêcheurs sur instruction du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture pour que l'administration de la pêche pénètre effectivement jusqu'à la base. Dans certains groupements, des activités concrètes, telles qu'achat d'engins de pêche en commun, sont réalisées, mais la majorité des groupements n'existent que de nom sans trouver le propre sens d'existence.

(5) Projets

Comme le développement de la pêche artisanale en Guinée s'est jusqu'ici concentré sur la région littorale, il y a peu de projets pour le développement de la pêche continentale. Voici les projets réalisés à ce jour et ceux qui sont en cours.

1) Projet Micro-réalisation de pêche fluviale

Ce projet a été réalisé de 1988 à avril 1993 sous financement du Fonds Européen de Développement. Ce projet a compris une Phase I (1988-1992) dans laquelle des engins de pêche ont été fournis à 500 pêcheurs par l'intermédiaire de 19 groupements de pêcheurs, une Phase II (1990-1993) d'activités pour la vulgarisation des techniques améliorées de fumage, par exemple activités de vulgarisation des techniques en utilisant 30 fours de type Chokor, expérimentation des fours portables pour les pêcheurs migrants, et la construction de 2 entrepôts pour poisson fumé (villages de Niani et Kyinieroba dans la préfecture de Mandiana) et une Phase III (1992-1993) pour l'utilisation expérimentale de microfinancements pour les migrants et les fumeuses.

2) Projet de développement de la pêche de petite envergure

Ce projet réalisé par le gouvernement japonais en 1984, 1990 et 1996, était centré sur l'aménagement d'installations et la fourniture d'équipements et matériaux de soutien à la motorisation des pirogues de la zone littorale. Mais dans le cadre du 3ème projet, un véhicule de réparation et un lot d'outils de réparation et maintien pour moteurs hors-bord ont été fournis à la direction préfectorale de Kankan.

3) Projet du Parc national en amont du fleuve Niger

Une zone incluant les préfectures de Kouroussa et de Faranah en amont du fleuve Niger a été désignée le parc national, et la pêche de type gestionnaire des ressources, harmonisée à l'environnement naturel est mise en pratique en limitant le nombre total de pêcheurs, les engins et méthodes de pêche, les pêcheries et les périodes de pêche dans le parc. Ce projet, commencé en 1996 sur financement du Fonds Européen de Développement, a non seulement eu comme but de superviser la mise en place de ces limitations, mais aussi la vente à bas prix d'engins de pêche pour un montant total de 7 millions FG aux pêcheurs de ces préfectures. Actuellement, la Phase I du projet est terminée, et la Phase II (accord de financement obtenu) devrait commencer sous peu.

3-3 Pisciculture continentale

La pisciculture continentale est assez récente en Guinée. Un centre de pisciculture aménagé a été installé aux environs de Mamou en Moyenne Guinée à l'époque coloniale, mais ce centre est maintenant abandonné suite à un problème de pénétration des eaux usées urbaines dans le fleuve de source à cause du développement de la ville de Mamou. Un nouveau centre de pisciculture de remplacement a été mis en place aux environs de Mamou dans le cadre du projet de l'ODEPAG (Projet de Développement de la Pêche Artisanale en Guinée), mais il ne remplit pas pleinement ses fonctions. Dans ce contexte historique, à l'occasion de l'afflux de réfugiés de la Sierra Leone et du Liberia, le développement de la pisciculture en Guinée Forestière a enfin commencé à attirer l'attention pour l'obtention des produits alimentaires.

La pisciculture pratiquée en Guinée Forestière est de deux types : la « pisciculture-entreprise individuelle » semi-intensive visant clairement l'expédition de poissons sur les marchés urbains, et la « pisciculture sur la retenue d'eaux » extensive prévue pour la vente, mais dont une grande partie est destinée à la consommation familiale des producteurs. La première se pratique en utilisant plusieurs petits étangs (chacun de 100 à 500 m², à savoir, 1.000 m² environ par entité d'exploitation piscicole). Chaque étang est utilisé et géré minutieusement les activités, ce qui permet une production de 4 à 5 t/ha. L'alimentation et l'apport d'engrais ont lieu périodiquement, et en appliquant le système de rotation des étangs, la récolte se fait par étang par période de production relativement courte de 3 à 6 mois. Beaucoup d'entrepreneurs exécutent en parallèle l'élevage d'autres animaux comme les porcs en ville ou aux alentours de manière quasi-industrielle. La seconde, pratiquée dans des zones plus rurales, est en principe gérée par une communauté de groupe. Le barrage est grand et le barrage de 1.000 à 5.000 m² est généralement unique. Le talus de la retenue d'eaux a une largeur de 5-10 m et une hauteur de base de 1-2 m, et des vannes en béton sont installées pour l'évacuation d'eaux usées. L'alimentation et l'apport d'engrais ne se font pas aussi périodiquement que pour l'entreprise individuelle, et les quantités sont limitées.

Pour ces types de pisciculture, les étangs piscicoles sont construits en utilisant les zones humides, « Bas-fond » (Figure 3-3-1) qui servent de source aux fleuves formés dans les vallées. Comme les bas-fonds deviennent des terres agricoles fertiles après évacuation des eaux des zones humides, c'est un relief naturel dans lequel des investissements importants ont été faits comme site de développement agricole, en relation avec la restructuration réalisée sous la direction de la Banque Mondiale/FMI dans les années 1980. Jusqu'à présent, des informations sont collectées sur environ 6.000 bas-fonds existants en Guinée Forestière, dont la moitié, environ 3.000, d'une superficie totale de 3.300 ha, font l'objet d'un développement agricole sur la base de l'aide d'une organisation internationale ou d'une aide bilatérale (Tableau 3-3-1). Ces terres servent souvent à la culture du riz sous forme de terres agricoles d'irrigation, et beaucoup d'étangs de pisciculture-entreprise individuelle sont situés dans une partie de cette zone de rizières améliorées des bas-fonds. Beaucoup de retenues d'eaux pour la pisciculture sont construites à la sortie des bas-fonds en interceptant l'eau par un grand talus. Les sources d'eau des bas-fonds ne tarissent pas au cours de l'année, et il n'y a pas d'inondation parce que la zone de collecte d'eau est étroite et qu'il n'y a pas de canal d'écoulement, ce qui constitue un environnement hydraulique sûr adapté à la pisciculture. La Guinée Forestière compte un nombre innombrable de bas-fonds (exemple: environ 73 aux 100 km² dans la région de Guékédou où se trouvent beaucoup de zones humides), et un très grand nombre de terres adaptées à la pisciculture.

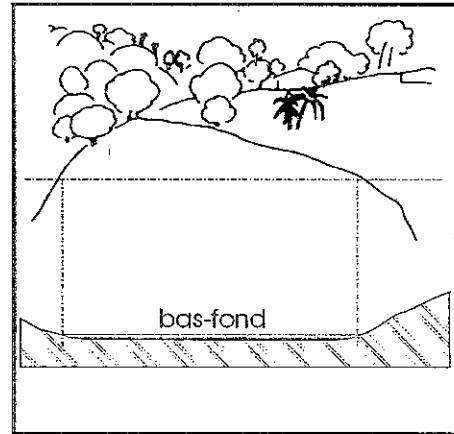


Figure 3-3-1 Bas-fond observé à Macenta. Section conceptuelle à droite. Ce bas-fond a 125 m de longueur et 30 - 50 m de largeur. Toute la zone est humide, il n'y a pas de canal d'eau net.

Tableau 3-3-1 Développement de l'agriculture dans les bas-fonds de Guinée Forestière

Période	Organisation de développement	Surface d'exploitation
1982 - 1985	Opération Riz de Guéckédou (ORG)	Total 653 ha
1986 - 1991	Projet Agricole de Guéckédou (PAG)	Total 2,163 ha
1992 - 1997	Projet National des Infrastructures Rurales (PINA)	7 ha
Idem	HCR	180 ha
Idem	Projet Agricole de Guéckédou (PAG)	242 ha
1999	(Pas d'organisation)	0 ha
1999	Agence Française de Développement (AFD)	53 ha
Total :		3,298 ha

Source: Enquête effectuée au bureau PAG de Guéckédou

La principale espèce de poisson ciblé à la pisciculture est le nilo-tilapia (*Oreochromis niloticus*). Les alevins sont achetés au départ pour la pisciculture, mais le frai s'effectue naturellement dans les étangs et les alevins survivants sont collectés au moment de la récolte. Il arrive que quelques heterobranchus (*Heterobranchus isopterus*)¹ et henicromis (*Henicromis fasciatus*)² soient élevés dans les étangs piscicoles pour chasser les alevins dans le but de contrôler la densité des tilapia. A d'autres étangs, quelques heterotis (*Heterotis niloticus*)³ sont élevés simultanément. Les heterobranchus et henicromis sont des poissons à branchies qui peuvent respirer l'air, vendus vivants sur les marchés, dont le prix à l'état vivant est élevé (exemple de vente à la station piscicole de N'zérékoré: tilapia 1.000 FG/kg et heterobranchus 2.500 FG/kg). Les quatre espèces de poissons précitées ont tous une forte résistance à l'eau polluée faiblement acide, ce qui facilite la gestion de la qualité de l'eau pour la pisciculture sur interruption d'eau des bas-fonds où il est difficile de remédier rapidement à une détérioration de la qualité de l'eau. Ce sont des espèces adaptées à la pisciculture sélectionnées par élimination graduelle parmi les nombreux poissons d'eau douce d'Afrique Occidentale.

¹ Heterobranchus: Ordre des silures, famille des silures. Originaire d'Afrique Occidentale. Poisson carnivore (peut manger du poisson). Les mêmes techniques de pisciculture peuvent être appliquées au type Clarias, largement élevé en Asie du Sud-Est et en Afrique. Il a des branchies et puisse respirer l'air, en plus il arrive qu'il rampe sur le sol pendant la saison des pluies.

² Henicromis: Ordre des bars, famille des bars de fleuve. Originaire d'Afrique Occidentale (centrale). Poisson mangeur de poisson, combatif, très conscient des lignes. Elevé en petit nombre pour contrôler le frai naturel des tilapias. Les poissons adultes protègent les œufs fécondés, et il arrive qu'ils se multiplient trop dans les étangs. Taille adulte: moins de 20 cm.

³ Heterotis: Ordre des Osteogrosse, famille des Osteogrosse. Originaire d'Afrique Occidentale. Omnivores, il mange même les grains de sable. Au début de la saison des pluies, collecte les plantes flottant sur l'étang pour construire un nid et pondre. Les parents protègent les œufs et les alevins. Le frai naturel est possible dans les grands étangs. Possédant des branchies, il peut respirer l'air de la vessie natatoire. L'Aloana, poisson ornemental de luxe de grande taille fait partie de la même famille.

L'aliment est principalement du son de riz, d'autres pisciculteurs utilisent des déchets de bongas séchés, des termites, des feuilles de manioc et de patate douce en complément. Ces éléments sont utilisés en poudre ou bien finement coupés et répandus tels quels sur la surface de l'eau ou bien fournis sous forme de nutriment pétri. L'aliment sous forme de boulettes pétries disponible sur le marché n'est pas du tout utilisé (Figure 3-3-2). Le son de riz est facilement disponible en grandes quantités en Guinée Forestière, productrice de riz, où le riz est l'aliment de base. L'efficacité de conversion d'aliments estimée à 1:8 (Marquet, 1996) est faible, mais le coût est très bas (15 FG/kg, env. 1/100 du prix des poissons produits), et même en grandes quantités, les frais d'aliment ne devrait pas dépasser 25% du coût d'exploitation total. Les déchets de bongas séchés sont des parties non mangeables telles qu'arêtes et peau, qui apparaissent dans le processus de distribution des produits fumés vendus pour la consommation des habitants. C'est un aliment hautement nutritif et de qualité à forte teneur en protéines et en graisses⁴. Il s'agit d'un produit purement national dont la production, la transformation et la consommation sont faites dans le pays, disponible sur tous les marchés, et les quantités disponibles suffisent à satisfaire la demande actuelle des pisciculteurs. C'est un matériau qui pourra dans l'avenir être diffusé en tant qu'aliment pour le poisson d'élevage. Les termites sont un matériau disponible partout, à haute valeur nutritive, mais difficiles à obtenir en grandes quantités. Utilisées comme aliment vivant, elles sont très appréciées des poissons, son emploi est prometteur en tant que complément nutritif à petite dose pour les larves.

La qualité d'eau utilisée pour la pisciculture en Guinée Forestière est une eau douce neutre à légèrement acide (à pH 4,5 - 8,5, valeur de mode 7,0, avec conductivité inférieure à 50 µS/cm dans presque tous les étangs), à capacité un peu faible d'amortissement de l'influence de l'eau affluente ou des modifications biochimiques s'opérant dans l'eau. La tendance est à l'injection de grandes quantités de son de riz, faible efficacité de conversion d'aliments, et il est très possible que la qualité de l'eau se dégrade au moment de l'apport d'engrais, avec des fientes de volaille par exemple, ou en période de mauvais temps. Comme les pisciculteurs se procurent des alevins par frai naturel, la gestion du nombre des poissons est très difficile, et cela rend la gestion de la qualité de l'eau encore plus difficile. Les analyses d'eau effectuées pendant la période de l'étude sur place ont permis de mesurer une teneur en oxygène résiduel de 0,2 mg/l minimum dans la couche de fond des étangs piscicoles de type entreprise individuelle dans les villes de N'zérékoré et Kissidougou. Simultanément, la couche superficielle de tels étangs a une stratification sursaturée (13,3 mg/l max.). La couleur jaune à vert ombre de l'eau indique aussi une forte richesse nutritive des étangs, et une situation dangereuse d'absence d'oxygène a aussi été supposée de nuit. Mais les cas de morts nombreuses sont rares, un seul cas de mort en nombre ayant été indiqué par les 24 pisciculteurs interrogés suite à la dégradation de la qualité de l'eau (mort d'un grand nombre de poisson au lendemain de l'introduction de fientes de volaille). Bien que la qualité de l'eau soit fortement détériorée, il n'y a pas d'accident grave, car comme indiqué ci-dessus, les 4 espèces de poisson actuellement utilisées en Guinée pour la pisciculture sont toutes résistantes à l'eau polluée à faible teneur en oxygène. Mais des améliorations techniques sont souhaitables parce qu'une perte d'appétit des poissons peut se traduire par des maladies. Le problème de gestion de la qualité de l'eau doit être considéré en relation avec la gestion du

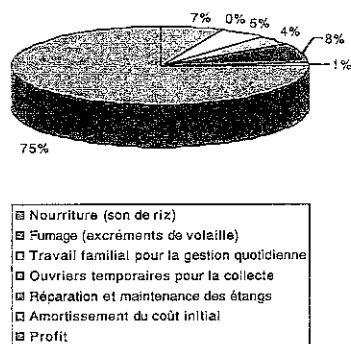
⁴ L'analyse des restes de bonga séché effectuée au Centre d'expérimentation de gestion de la qualité des produits alimentaire du Ministère du Commerce et de l'Industrie de Conakry a donné une teneur en protéines de 73%, une teneur en graisses de 12%, et un résultat positif pour les staphylocoques, la salmonelle et l'aflatoxine. La même analyse montre pour les termites une teneur en protéines de 41% et une teneur en graisses de 27%. L'analyse du son de riz a donné une teneur en protéines de 4,5 à 7,5% et une teneur en graisses de 5,3 à 5,89%. Ces chiffres diffèrent largement de l'analyse du son de riz japonais du tableau des nourritures standard du Japon: teneur en protéines de 14,5% et une teneur en graisses de 17,3%, qui s'explique par une forte teneur de balles de grain due à une différence dans le processus de décorticage.

nombre de poissons et du volume d'aliment, des méthodes employées et les changements de climat, afin de faciliter la résolution des problèmes de gestion de la qualité de l'eau. Il faudra certainement beaucoup de temps pour éliminer ce problème complexe pour la pisciculture de la Guinée qui ne possède pas d'étang d'essai ni de ressources humaines spécialisées.



Figure 3-3-2 Injection de son de riz dans un étang piscicole. Ordinairement, les pisciculteurs achètent le son de riz auprès des groupements de décorticage par machines (encart supérieur). Les pisciculteurs font de différents arrangements, par exemple injection de mélange de fientes de volaille et de son (encart de droite, son de riz en blanc et fientes de volaille en gris), mélange de sang de bœuf bouilli obtenu des abattoirs avec le son de riz (encart moyen, dans laalebasse récipient).

Si l'on calcule l'état comptable de la pisciculture -entreprise individuelle typique disposant d'étangs d'une surface totale de 1.000 m², sur la base de plusieurs cas des interviews de l'étude sur place, les ventes sont de 900.000 FG par rapport aux 228.000 FG de dépenses d'activités annuelles, ce qui équivaut à un profit de 50 à 90% des ventes (Figure 3-3-3). L'investissement initial est de 1,7 millions FG, et si l'on suppose un investissement sur 10 ans, on peut estimer les activités à haut profit avec le taux de rentabilité interne de 30 à 42%.



Rubrique	Prix unitaire	Nombre	Total (FG)
Vente des poissons produits dans l'année	2.000FG/kg	450kg	900.000
Frais d'activités			
Aliment (son de riz seulement)	15Fg/kg	4000kg	60.000
Apport d'engrais (fientes de volaille)	500FG/sac	6sacs	3.000
Travail familial pour la gestion quotidienne	1,00FG/j/pers	45/j/pers	45.000
Ouvriers temporaires pour la collecte	2,00FG/j/pers	18/j/pers	36.000
Réparation et maintenance des étangs	2.000 FG/j/pers	36/j/pers	72.000
Amortissement du coût initial	12.000 FG/an	1	12.000
Sous-total			228.000
Bilan (profit)			672.000

Figure 3-3-3 Décomposition des frais généraux et profits dans le prix de vente des poissons d'élevage par la pisciculture-entreprise individuelle en Guinée Forestière
(Calcul en supposant des pisciculteurs à surface d'étangs totale de 1.000 m², sur la base de plusieurs cas des interviews de l'étude sur place)

La pisciculture sur retenue d'eaux plus extensive exige un investissement initial important pour le talus d'arrêt de l'eau de l'ensemble du bas-fond, et les vannes en béton résistantes. Comme cela dépasse ordinairement les capacités financières des personnes individuelles ou consortiums des zones rurales, il arrive souvent qu'on utilise les étangs de rétention obtenus par hasard lors d'une aide financière pour un projet d'aide de sauvegarde de la forêt ou pour sécurité alimentaire, ou la construction d'une route.

Si un grand nombre de personnes lâchaient des poissons dans les plans d'eau naturels dispersés dans toute la région, ensemble à la baisse du niveau d'eau pendant la saison sèche, il serait très facile de pêcher même avec une salabarde. La pêche traditionnelle utilisant ce type de plan d'eau est appelée Pêche collective, elle est pratiquée non seulement en Guinée Forestière, mais largement dans toute la Guinée (Figure 3-3-4). Pour l'exécution de cette pêche, un gestionnaire de plan d'eau est ordinairement fixé héréditairement, qui fait bien comprendre aux habitants l'interdiction de pêcher les jours autres que le jour du poisson (1 journée en général), la pêche collective est peut-on dire une pratique de la gestion traditionnelle des ressources en poisson. La pisciculture sur retenue d'eaux adopte des formes diverses allant de formes proches de l'entreprise individuelle, comprenant l'alimentation et l'apport d'engrais, à une gestion des ressources par interdiction de pêche comme la pêche collective sur des étangs relativement petits (1.000 - 2.000 m²). Dans l'exemple de Diéké dans la préfecture de Yomou, la pisciculture sur retenue d'eaux, avec l'apport d'engrais et le son de riz, permet une production de 800 kg/ha, soit 8 fois plus qu'en pêche naturelle sur bas-fonds interrompus, et assure un profit. (Hem, et. al, 1998).



Figure 3-3-4 Collecte de poisson en Pêche collective à Baro
dans la préfecture de Kankan
Les outils de pêche simples utilisés sont indiqués dans les encarts.

Un projet pilote pour la vulgarisation de la pisciculture continentale a commencé en décembre 1999 sous l'aide de l'AFVP, une organisation de bénévoles du gouvernement français. Le projet, centré sur le bureau de N'zérékoré, a pour objectif de former sur 3 ans et de rendre autonome 80 pisciculteurs aux environs de N'zérékoré et de Guékédou. Aucune autre organisation ne s'occupe de la vulgarisation de la pisciculture dans cette zone actuellement. 258 vulgarisateurs agricoles sont affectés à la Guinée Forestière, mais comme le ministère de tutelle est différent, la vulgarisation de la pisciculture n'est pas incluse dans ces activités. Mais beaucoup d'agriculteurs souhaitant la vulgarisation de la pisciculture, il ne semble pas y avoir d'obstacles à la vulgarisation de la pisciculture par les vulgarisateurs agricoles en collaboration du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture.

Actuellement, seul le site du projet de recherche sur la pisciculture extensive SOGUIPAH⁵ de Diéké dans la préfecture de Yomou produit des alevins de tilapia en Guinée. Ce site se trouve à l'extrême Est du pays, et le transport des alevins de tilapia de grande taille exigeant beaucoup d'eau, rendant le transport cher, cela revient cher pour les pisciculteurs éloignés, et certains d'entre eux ont construit des étangs piscicoles, mais ne peuvent pas les acheter. Comme les pisciculteurs produisent eux-mêmes les alevins, une fois la pisciculture mise en route, il devient inutile de les acheter. Mais dans la réalité, il y a beaucoup de cas de perte totale ou de confiscation des alevins, ce qui empêche de continuer la pisciculture. Selon les endroits, certains bas-fonds se tarissent pendant la saison sèche, et des pisciculteurs se procurent tous les ans des alevins sur contrat avec les pêcheurs locaux. Les besoins de la pisciculture-entreprises individuelle en alevins de *Heterobranchus* de prix élevé et pouvant être expédiés vivants est importante, mais l'approvisionnement ne s'effectue pas actuellement, et les pisciculteurs s'approvisionnent auprès de pêcheurs en alevins de *Heterobranchus* capturées dans les fleuves naturels pour la pisciculture. Par conséquent, la demande en tilapia et *Heterobranchus* existe, mais seul un site de Diéké assure actuellement l'approvisionnement, ce qui n'est pas suffisant.

Les pisciculteurs privés apparaissent naturellement dans cette région aux conditions adaptées à la pisciculture, par exemple des conditions naturelles avantageuses avec un climat

⁵ SOGUIPAH (Société guinéenne de palmier à huile et d'hévéa) est une co-entreprise financée par la multinationale belge SOFINCO et le gouvernement guinéen, qui gère principalement de plantations de palmiers à huile et d'hévéa sur une superficie de 22.000 ha aux environs de Diéké. En dehors des terres directement gérées par le projet, elle achète des produits aux agriculteurs. C'est un projet d'investissement dans le développement agricole régional, centré sur la multinationale, qui emploie directement 1.700 guinéens, et où 3.000 familles de 35 villages sont en relation avec la production. En dehors des palmiers à huile et de l'hévéa, le riz et la banane etc. sont aussi inclus dans la production, et la pisciculture, aussi été incluse comme nouvelle activité, est au stade de l'étude. Le projet d'étude sur la pisciculture extensive réalisé en continu depuis 1994 par délégation de spécialiste de l'IRD contribue largement au développement de la pisciculture en Guinée Forestière.

à longue période de pluies annuelles et une faible évaporation, et le relief hydrologique de bas-fonds, des conditions économiques où le son de riz est bon marché et disponible en grandes quantités, où d'autres matériaux pouvant servir d'aliment développable existent et où le poisson est cher, des conditions sociales où les habitants aiment beaucoup le poisson et la gestion des ressources traditionnelles dite Pêche collective est appliquée. Mais l'aménagement du système de soutien à la vulgarisation et de direction technique du gouvernement a pris du retard, et la production se limite actuellement à 20 tonnes. 82 entités d'exploitation piscicoles ont été confirmées en Guinée Forestière, le potentiel de développement étant élevé, c'est un secteur d'industrie prometteur de développement dans l'avenir si les directives et le soutien du gouvernement vont dans le même sens que les exigences des milieux privés.

3-4 Distribution et transformation des produits halieutiques

(1) Abrégé

En Guinée, la distribution des poissons fumés de la pêche artisanale et la distribution des poissons congelés, produits d'importation ou captures des bateaux de pêche industrielle, coexistent. Par ailleurs, la distribution de poisson frais se limite à la vente sur place à proximité des débarcadères et au poisson pour la consommation familiale dans les villages de pêcheurs ; ainsi, on estime que 80% des captures de la pêche artisanale sont fumées.

Sur le plan géographique, il y a le cercle de distribution principal (Kamsar - Conakry - Kindia - Kissidougou - N'zérékoré) où des mareyeurs, disposant de fonds relativement importants, distribuent de grandes quantités de produits halieutiques, le cercle où la distribution de petite envergure est prioritaire, par exemple colportage (zone dans les 100 - 150 km du littoral) et la zone de distribution où les poissons fumés du Sénégal sont prédominants (Moyenne Guinée et Haute Guinée). Le volume d'approvisionnement de la pêche fluviale est faible, et même à l'intérieur du pays, la distribution du poisson de mer, congelé ou fumé, est l'élément principal.

Pour les chômeurs potentiels, la participation à la distribution du poisson fumé est un des secteurs informels facilement accessibles, et cela attire beaucoup de gens, bien sûr de la zone littorale, mais aussi des villes de l'intérieur demandant un profit minime. Selon les endroits, ils ne s'occupent pas seulement de l'expédition, mais fument eux-mêmes le poisson, et même tiennent les rênes de l'approvisionnement en produits des villages de pêcheurs depuis les villes. La caractéristique des mareyeurs guinéens est leur manque important de fonds. En dehors des microfinancements entre mareyeurs, il est impossible de suppléer l'insuffisance de fonds de roulement. Par conséquent, la confiance des mareyeurs vis-à-vis des pêcheurs est aussi faible. Mais le premier pas des mareyeurs vers « l'unification verticale » a été fait, par possession des bandas de fumage des villages de pêcheurs, ou en devenant armateurs pour obtenir du poisson, etc.

Compte tenu du taux de chômage en Guinée, on peut penser que le nombre de mareyeurs à fonds d'achat réduit augmentera encore dans l'avenir. Mais, en fin de compte, le nombre de poissons deviendra insuffisant par rapport au nombre de mareyeurs, ce qui conduira à la faillite ou bien à la transformation en sous-traitant des petits entrepreneurs, et à l'apparition d'un petit nombre de mareyeurs disposant de capitaux.

(2) Structure de base de la distribution des produits halieutiques et pêche artisanale

La distribution des produits halieutiques en Guinée comprend deux éléments principaux: la distribution des produits fumés de la pêche artisanale et celle des poissons congelés importés ou de la pêche industrielle. Des installations de fumage s'alignent en arrière-pays des principaux débarcadères régionaux, et l'on voit les fumeuses travailler activement. Le degré de fumage varie en fonction du réseau de distribution et de la période de conservation, et se divise généralement au fumage long et fumage court. Les poissons congelés de la chaîne du froid de sociétés privées centrées sur la COTRAG, SONIT etc. concurrencent les poissons fumés produits dans les villages de pêcheurs artisanaux. Ces sociétés possèdent des chambres froides dans pratiquement toutes les villes de province, transportent principalement du poisson importé congelé depuis Conakry et le revendent en gros aux marchandes de poissons des marchés des villes.

Par rapport aux poissons fumés et congelés, la distribution du poisson frais se limite aux environs de nombreux villages, vu la faible quantité de glace disponible. La distribution de poissons frais parmi les captures de la pêche artisanale se limite à la vente directe des environs des débarcadères, à la consommation familiale des pêcheurs, à l'expédition des poissons nobles pour l'exportation, aux colporteurs à glacière (seulement sur une partie des débarcadères où la glace est disponible, comme Kamsar, Taboriah etc.), et ne s'étend pas à tout le pays. Vu ce résultat, la distribution de poisson frais se limite ainsi à 20% des captures de la pêche artisanale, le reste de 80% étant des poissons fumés. Bien qu'il soit difficile de vérifier ces chiffres, nous avons pu observer que le volume de poisson distribué frais n'était pas si important. Mais dans l'avenir, avec l'électrification de la ville de Conakry etc. et celle en province, la distribution de poisson frais et de poisson congelé devrait se développer avec la construction de petites fabriques de glace et entrepôts à glace.

Conakry exclue, les principaux lieux de rassemblement du côté lieu de production pour la pêche artisanale sont Kamsar où se rassemblent de grandes quantités de poissons fumés de Katchek etc. et Koudouké aux environs de laquelle se trouvent de bonnes pêcheries. Conakry, qui dispose de débarcadères à divers endroits de la ville, est un grand site de production de poisson fumé, et aussi un grand site de consommation, où arrivent toute l'année, novembre-décembre exclus, des poissons fumés de l'extérieur.

Concernant le lieu de consommation, Kindia est la base de distribution du poisson fumé guinéen. En Moyenne Guinée centrée sur Labé et en Haute Guinée centrée sur Kankan, les poissons fumés guinéens ne peuvent pas rivaliser avec ceux importés du Sénégal du point de vue du prix, et leur part sur le marché est faible. En particulier, à Labé, 1.000 t de poisson fumé en poids à sec, soit près de 4.000 t en poids à frais sont importés du Sénégal par des transporteurs locaux. Si l'on ajoute le volume centré sur des villes comme Pita, on obtient à peu près le double de ce chiffre similaire pour la Moyenne Guinée. En Moyenne Guinée, les poissons fumés d'origine guinéenne sont vendus comme des « produits de luxe ». En Guinée Forestière, N'zérékoré par exemple, les poissons fumés sénégalais et guinéens rivalisent.

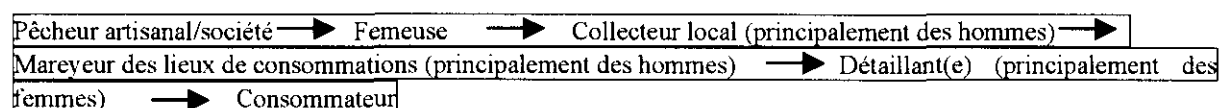
Une partie des captures de la pêche artisanale est exportée de la Guinée sous forme de poisson frais ou congelé. Ainsi, il y a 6 - 7 PME de pêche à Conakry, situées entre la pêche artisanale et la pêche industrielle. Elles possèdent des pirogues, emploient des pêcheurs et pêchent des poissons nobles (daurade, sole etc.) à la ligne au large des îles de Katorak. Les poissons conservés dans la glace sont expédiés en France, Italie par avion. Les poissons conservés dans la glace ayant perdu leur fraîcheur où les espèces de poissons non exportables sont mis sur le réseau de distribution intérieur. Par ailleurs, des sociétés à capitaux coréens ont affecté dans toutes les régions, Conakry, Kamsar, Taboriah, Sakama, Kondéyré, Konimodiah, etc. des expéditeurs, qui expédient toute l'année des otolithes en Corée du Sud. En plus, la situation n'est pas clairement saisie, mais il paraît que des bateaux étrangers achètent fréquemment leur poisson frais aux pêcheurs artisanaux au large.

En ce qui concerne le poisson fumé, en dehors des exportations vers les pays voisins, des barracudas et scombres sont exportés vers les Etats-Unis du port de Bonfi (Conakry), en tant que poissons fumés de luxe. De plus, dans les villages de pêcheurs du littoral nord, envoient au Sénégal, des poissons conservés dans le sel sont produits en petite quantité. Ainsi, la pêche artisanale ne se limite pas seulement à la Guinée, mais la demande intérieure étant énorme, la part des exportations est infime.

Le volume de poissons fourni par la pêche fluviale étant limité, le poisson de mer est aussi principalement fourni, sous forme fumé ou congelé, dans l'intérieur du pays depuis les régions littorales. En particulier, les poissons vendus par les sociétés privées comme COTRAG et SONIT jouent un rôle important en tenant compte de la fourniture des produits halieutiques à bas prix aux habitants de l'intérieur.

(3) Réseaux de distribution de la pêche artisanale

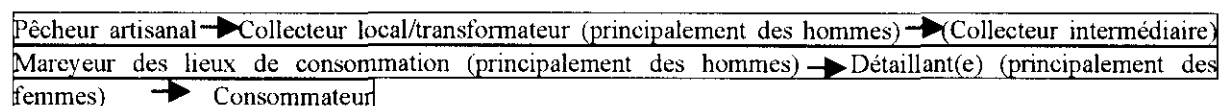
L'enquête générale effectuée par M. Kope Solie du CNSHB auprès de 240 personnes concernées à la distribution des poissons fumés dans le pays a indiqué les réseaux de distribution généraux suivants. Cette forme est la distribution de base par la pêche artisanale, c'est le réseau de distribution le plus commode.



Voici la conversation avec un collecteur local des poissons fumés de Kamsar assurant cette distribution.

"J'achète du poisson (bonga, requin) depuis les villages aux environs de la frontière avec la Guinée-Bissau comme Katchek. Plusieurs petits mareyeurs vont jusqu'en Guinée-Bissau faire des collectes, et je leur achète aussi parfois le poisson qu'ils rapportent à Kamsar. Le poisson de Katchek a peu de graisses, et il n'a pas été glacé, il est de meilleure qualité quand il est fumé. Pour suppléer le manque de fonds, nous travaillons par groupe de 6 ou 7 collecteurs. Une fois le volume correspondant à un camion atteint, il est expédié en commun vers les différentes villes de l'intérieur (en particulier en Guinée Forestière). Actuellement, nous expédions un camion par semaine. Nous disposons de 100 revendeurs dans toute la Guinée. Nous n'exportons pas."

Le réseau de distribution suivant est une déformation du premier, ordinaire dans les villages de pêcheurs des îles éloignées comme Katchek, et également observé à Koukoudé. Un réseau de distribution ne passant pas par les collecteurs intermédiaires disposant de fonds relativement importants comme celui de Kamsar, la distribution artisanale se forme tout en rivalisant avec eux.



Par contre, dans les zones où le colportage depuis le lieu de production est possible, les mareyeuses s'occupent de la distribution dans un réseau comme indiqué ci-dessous. Dans les zones où la glace est disponible, ce sont aussi les femmes de colportage qui s'occupent de la distribution du poisson frais. Pour la pêche fluviale, après fumage des poissons par les femmes des pêcheurs, ils sont vendus par colportage. C'est le troisième réseau de distribution. Pour le poisson frais, les colporteurs couvrent Kamsar et jusqu'à Boké dans un rayon de 100 km à partir de petits villages d'environs et Sangarédi. Certains couvrent même un rayon de 200 km jusqu'à Gadual, et la plage de 100 à 200 km est considérée comme une zone de concurrence entre le poisson congelé des sociétés privées, le poisson salé séché du Sénégal, et le poisson frais ou fumé apporté par les colporteurs. La ville de Téliélé, à 4 heures de voiture de Conakry, présente ces caractéristiques.

Pêcheur artisanal → Transformateur/colporteur (femme) → Consommateur

La fourniture de poisson congelé est faite principalement par deux sociétés privées (COTRAG, SONIT). Ayant leur siège à Conakry, elles disposent chacune d'entrepôts avec installations frigorifiques dans tout le pays, et vendent en gros des poissons de qualité inférieure capturés par les bateaux de pêche industrielle et les poissons congelés importés. La COTRAG traite actuellement environ 700 t par mois, et les destinations concernent la consommation nationale pour deux tiers et l'exportation pour un tiers. Les opérations de la SONIT devraient être similaires, sauf qu'elle n'exporte pas. Toutes deux jouent un rôle très important, puisqu'elles fournissent des produits halieutiques à la population. Il y a aussi des grossistes individuels qui achètent les poissons des sociétés privées. Les produits congelés débarqués à Conakry par les bateaux de pêche industrielle empruntent le réseau ci-dessous. Le Schéma directeur du FAO indique déjà dans les détails les thèmes du développement de ce secteur.

Bateau de pêche étranger → Société partenaire guinéenne → Mareyeur (hommes et femmes)
→ Détaillant/colporteur (femmes) → Consommateur

Ces types de poissons congelés sont débarqués au port commercial sous forme de produits congelés emballés dans des cartons ; la plupart d'entre eux sont provisoirement stockés dans les grandes chambres froides du port, puis emportés par fourgon frigorifique ou isotherme au marché de gros de Madina où ils sont vendus à des mareyeurs. Ils sont ensuite emportés par les mareyeurs aux différents marchés de la ville en taxi etc. et vendus aux détaillants.

(4) Distribution dans l'intérieur du pays

Les réseaux de distribution en Haute Guinée et Guinée Forestière ne sont pas longs. Si les campements se trouvent près d'un marché dans les préfectures de Mandiana et Siguiri ou en Guinée Forestière, les femmes de pêcheurs ou mareyeurs emportent les captures aux marchés pour les vendre aux consommateurs. Le temps requis pour le transport du producteur au consommateur étant aussi court, le fumage des captures est inutile. Par ailleurs, si les campements se trouvent loin d'un marché, le transport exige du temps, le poisson est transformé en fumage aux campements pour empêcher le risque de dégradation des produits. La Figure 3-4-1 indique les réseaux de distribution par zone.

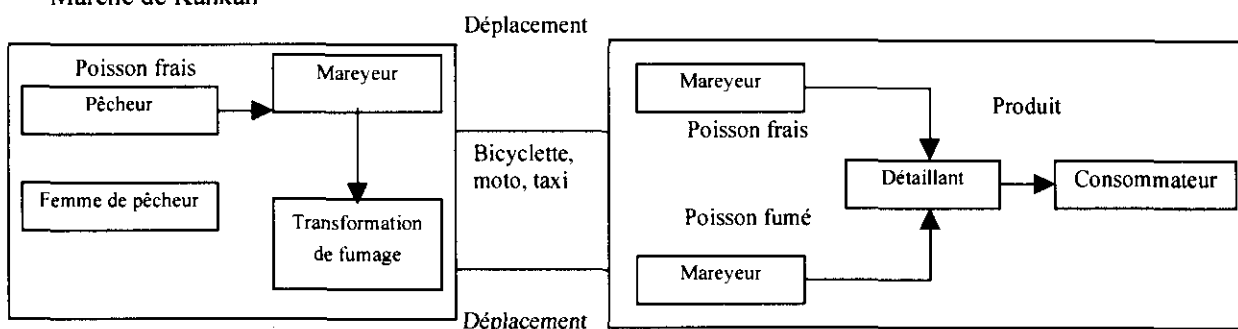
Les pêcheurs pratiquant la pêche fluviale se déplacent en campant, ils ne peuvent pas utiliser de four fixe, et recourent à une méthode très extensive : ils creusent un creux dans la berge et y passent un grillage et font brûler dessous les matériaux pour le fumage. Une exception, les femmes des pêcheurs maliens « Bosso » sédentarisés aux environs du barrage de Sélingué sur le fleuve Sankarani, utilisent un four de type Chokor fixe puisque le déplacement pour la pêche est inutile.

L'habitude de mesure des captures et vente au kilogramme n'est pas encore enracinée dans le monde des pêcheurs et des mareyeurs. Le prix d'achat aux campements converti en kg est de 600 à 1.000 FG/kg, puis après passage entre les mains des mareyeurs ou femmes de pêcheurs, le prix de vente chez le détaillant du marché est 1.500 - 2.000 FG/kg pour le poisson frais et 2.000 - 3.000 FG/kg pour le poisson fumé. Le prix au détail est pratiquement identique pour toutes les espèces de poissons, et la taille du poisson et la relation entre l'offre et la demande sont plutôt les éléments décisifs dans la fixation du prix. Il y a des différences selon les préfectures, ainsi dans les préfectures de Siguiri et de Mandiana d'exploitation des

minerais, le pouvoir d'achat des habitants est relativement élevé et les prix du marché aussi.

Les moyens de transport des produits des campements aux marchés sont divers, à pied, bicyclette, motocyclette etc. selon les conditions d'accès. En Haute Guinée, le transport se fait ordinairement sur les porte-bagages de la bicyclette ou moto dans une caisse de transport faite en matériaux de plantes grimpantes ou en raphia (type de palmier). En arrosant légèrement d'eau les fibres de raphia entourant le poisson, on évite l'assèchement, et permet de maintenir la température un peu inférieure à la température extérieure par la chaleur de volatilisation. Comme il n'y a pas de fabrique de glace en Haute Guinée et en Guinée Forestière, la glace n'est pas utilisée pour le stockage et le transport du poisson. Les viscères sont retirés pour éviter au maximum le pourrissement, mais les branchies et le sang ne sont pas enlevés. Le retrait des viscères n'est pas effectué quand les captures sont importantes et que les poissons sont petits.

(Cas 1)
Marché de Kankan

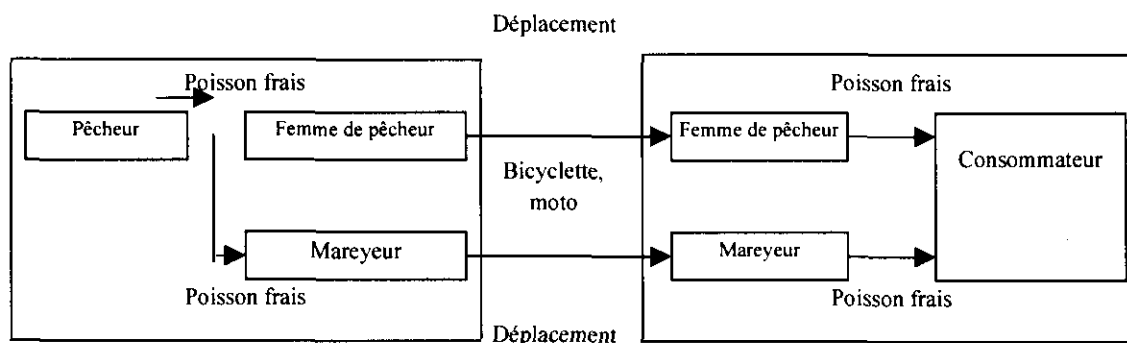


* Les femmes de pêcheurs s'occupent uniquement du ménage et des enfants.

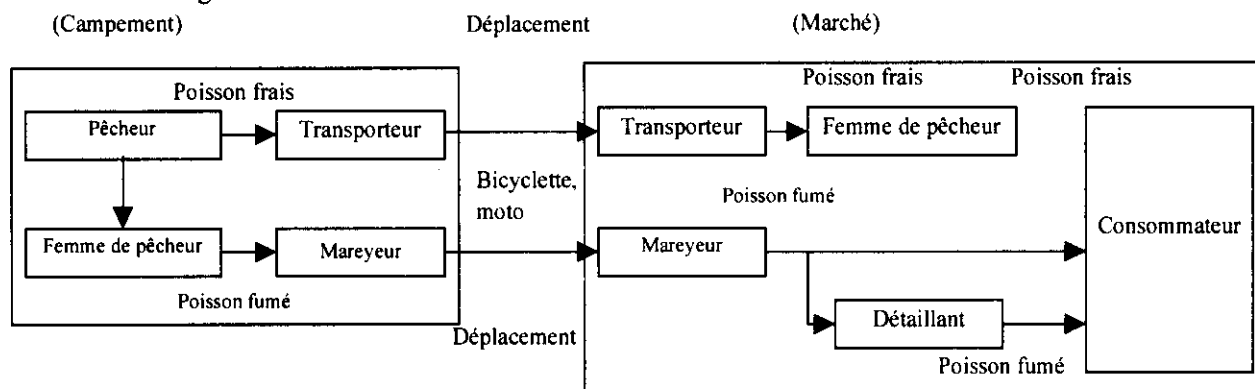
* Les mareyeurs s'occupent eux-même du fumage.

(Cas 2)
Marchés de Mandiana et Kouroussa

(Campement) (Campement proche d'un marché) (Marché)



(Cas 3)
 Marché de Siguiri
 (Campement)



* Presque tout le poisson fumé est importé de la préfecture de Mandiana.

Figure 3-4-1 Réseau de distribution des captures en Haute Guinée

(5) Distribution en tant que secteur informel

Pour les chômeurs potentiels des zones rurales, la participation à la distribution de la pêche artisanale est un des secteurs informels d'accès relativement facile, et beaucoup de gens se rassemblent à la recherche de petits profits. Parmi les quelque 300.000 personnes en relation avec le secteur de la pêche en Guinée, beaucoup s'occupent de la distribution, mareyeurs par exemple. En fait, il y a beaucoup de mareyeurs dans les villages de pêcheurs. Par exemple, on rapporte qu'en plus des 150 armateurs et 2.850 pêcheurs, 900 mareyeurs, 200 fumeuses, des réparateurs d'équipements, des fabricants de pirogue, des porteurs transportant le poisson etc. travaillent dans le port de Boulbinet de Conakry. Et quand nous sommes arrivés à la plage de Katchek, environs 60 personnes (presque tous des hommes) se sont rassemblés par curiosité, et en leur demandant leur profession, 20 ont répondu pêcheurs, 20 mareyeurs, 6 détaillants, 2 fonctionnaires, 2 fumeuses, 2 porteurs et 1 mécanicien d'engins. Vu ce résultat, on peut croire que les mareyeurs étaient très nombreux.

Les mareyeurs se réunissent bien sûr partout depuis la région littorale, mais ils viennent aussi nombreux depuis les villes de l'intérieur. Selon les endroits, ils ne s'occupent pas seulement de la collecte, mais aussi du fumage exigeant un travail intensif, du retour des ventes des produits halieutiques, de la fourniture de produits aux villages de pêcheurs, c'est la raison pour laquelle les populations actives sont nombreuses. Compte tenu du taux de chômage élevé, si le redressement économique de la Guinée progresse, et que le niveau des revenus des habitants augmente, le nombre de mareyeurs disposant de fonds d'achat limités devrait encore augmenter. Mais même si le nombre de mareyeurs augmente, le nombre de poissons achetables sera insuffisant par rapport au nombre de mareyeurs, et les petits entrepreneurs feront faillite ou bien se feront sous-traitants. Le nombre des mareyeurs et colporteurs qui ne peuvent obtenir que des revenus limités diminuent brutalement, et seuls les mareyeurs disposant de fonds devraient subsister.

Les emplois différents pour hommes et femmes existent dans une certaine mesure dans la distribution. Les femmes monopolisent les positions de détaillant sur les marchés et le colportage à petite distance, et ce sont souvent les hommes qui travaillent comme mareyeur, partant plusieurs jours sur les lieux de production. A Koukoudé, les hommes sont nombreux comme mareyeurs pour le montant des achats. Mais selon les endroits, les femmes travaillent aussi comme mareyeurs se déplaçant périodiquement dans les villages de pêcheurs et les lieux

de consommation de l'intérieur.

La caractéristique des mareyeurs guinéens concernés à la pêche artisanale est leur manque important de fonds. En dehors des microfinancements entre mareyeurs, il est impossible de suppléer l'insuffisance de fonds de roulement. Par conséquent, la confiance des mareyeurs vis-à-vis des pêcheurs est aussi faible. Par contre, il y a des mareyeurs qui achètent aux pêcheurs à crédit. Mais le premier pas des mareyeurs vers « l'unification verticale » est fait, par possession des bandas de fumage des villages de pêcheurs, ou en devenant armateurs des pirogues pour obtenir du poisson, etc.

Beaucoup de femmes vendent de petites quantités de poissons sur les marchés permanents et hebdomadaires dans tout le pays. Beaucoup n'obtiennent qu'un bénéfice minime, ce qui est typique du secteur informel. La différence entre le prix de gros et le prix de vente au détail est estimée à environ 10% pour le poisson frais et à environ 30% pour le poisson fumé. Qu'il s'agisse de poisson frais ou fumé, généralement, après l'achat à crédit aux mareyeurs et la vente des produits, elles remboursent le montant de l'achat.

(6) Consommation de produits halieutiques

Le développement du marché de la consommation de produits halieutique se constate aussi à la tendance à l'augmentation des importations de poissons congelés et de poissons fumés. Il est certain que la consommation de produits halieutiques augmentera avec l'augmentation du revenu des habitants. L'étude faite dans la petite ville Daraba en Moyenne Guinée montre que la viande de bœuf coûte 2.000 FG/kg (prix au détail) et le chinchard acheté du COTRAG 1.400 FG/kg. La détaillante qui vend 150 kg de poisson décongelé par jour dit que les ventes baissent quand le prix se rapproche de celui du bœuf. Au niveau actuel, la compétitivité du prix est suffisant.

Comme précité, 80% des captures de la pêche artisanale sont paraît-il transformés en fumage. Mais aussi bien dans la région littorale que dans l'intérieur du pays, la demande de poisson frais est forte sur les marchés de consommation, et il est certain que le développement de la consommation de poisson frais sera un des thèmes principaux pour le développement de la pêche artisanale. En observant les marchés de l'intérieur du pays, on remarque qu'il y a plus de femmes qui vendent des sardines et maquereaux congelés importés entiers que de femmes vendant des poissons fumés. Ainsi, le poisson séché est produit aux environs de Kamsar etc., mais la dimension du marché est relativement limitée. Aux environs de Pita en Moyenne Guinée, on consomme du poisson sénégalais fortement salé, mais c'est une exception en Guinée.

(7) Estimation des volumes de distribution

Le rapport de la FAO indique que 30 kg de poisson pélagique et benthiques frais deviennent respectivement 9-10 kg et 12-13 kg de poisson fumé (fumage long) et 15-20 kg fumés (fumage court). Compte tenu de ce rapport, si l'on estime la consommation par personne par exemple à Géckédou, dans l'intérieur du pays en introduisant cette correspondance, elle est beaucoup plus élevée que celle actuellement considérée. De plus, les produits halieutiques étant de 20 à 30% moins chers que la viande de bœuf, c'est une source en protéines animales précieuses pour les habitants. En particulier, le bonga fumé à prix abordable est essentiel en tant qu'assaisonnement pour les habitants.

3-5 Infrastructures de la pêche et sociales

(1) Aménagement de débarcadères

1) Région de Conakry

Dans la région de Conakry, l'aménagement des infrastructures sociales comme l'alimentation en électricité et en eau, les routes, est le plus avancé. Par contre, il arrive souvent que des bâtiments soient construits jusqu'à la ligne littorale pour loger les habitants et les fonctions des grandes villes. De plus, Conakry ayant des côtes rocheuses, à marée basse, les récifs rocheux sont exposés sur beaucoup de débarcadères. C'est pourquoi l'entrée/sortie des pirogues est limitée par la marée basse, et le débarquement des captures exige beaucoup de mains-d'œuvre.

Les installations des principaux débarcadères, Bonfi, Dixinn, Téminétaye et Boulbinet sont aménagées, et comprennent des installations d'accostage, fabrique de glace et chambres froides, aire de réparation des engins de pêche et magasin, atelier, fumoirs, bureaux etc. Les installations des débarcadères de Bonfi, Dixinn et Téminétaye ont été aménagées par le biais d'une série de projets exécutés dans les années 1980 sur aide financière (prêt) de la Banque Africaine de Développement. La fabrique de glace et les chambres froides sont louées à des entreprises privées, qui assurent l'exploitation et l'entretien. Les installations du débarcadère de Boulbinet ont été construites dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable du Japon, et viennent d'être ouvertes en juin 2000.

Les opérations de débarquement, vente et fumage etc. du poisson sont activement réalisées avec ces installations, mais chacun de ces débarcadères a les problèmes suivants pour les raisons de conditions naturelles précitées ou de fonds d'exploitation etc.

- Bonfi : Accostage impossible à marée basse, espace de manutention mal aménagé, faible taux de fonctionnement de la fabrique de glace
- Dixinn : Accostage impossible à marée basse et moyenne, espace de manutention mal aménagé, faible taux de fonctionnement de la fabrique de glace
- Téminétaye: Accostage impossible à marée basse et moyenne, récifs dans le chenal, absence d'aire de manutention, faible taux de fonctionnement de la fabrique de glace
- Boulbinet : Accostage impossible à marée basse

Les installations ne sont pas encore aménagées sur les autres débarcadères de Conakry, et le débarquement s'effectue sur les côtes naturelles. Dans beaucoup de cas, il n'y a pas assez d'espace ouvert sur les débarcadères, et l'espace pour la réparation des filets ou l'espace de stationnement pour l'expédition des captures sont insuffisants. Et comme les fumoirs ne sont aménagés, les fumeuses doivent en prendre la responsabilité. La gestion sanitaire, le traitement des déchets etc. sur les débarcadères ne s'effectuent pas bien.

Tableau 3-5-1 Etat d'aménagement des principaux débarcadères de la zone de Conakry

Débarcadère	Installations	Utilisation des installations	Donateur	Autres
Teminetaye	Fabrique de glace 10 t/jour (glaçons) Chambre froide 100 m ² (+/-0°C) Magasin pour engins de pêche (16 salles, @ 8 m ²) Halle de vente du poisson frais (18 stands) Aire de ramendage (66 m ²) Atelier (74 m ²) Cabine de fumage (33 fumoirs, 360 m ²) Fumoirs extérieurs (110) Installation d'alimentation en gasoil (1 ensemble) Installation d'accostage des pirogues (1 ensemble) Bureaux administratifs (132 m ²)	La fabrique de glace et la chambre froide sont loués à une société privée (montant du contrat 500.000 FG/an depuis 92). Des pêcheurs de Boulbinet se déplacent temporairement pour utiliser les installations. Les capacités de la fabrique de glace et des chambres froides ont considérablement baissé.	Prêt par BAD, montant total du budget (1,35 milliard de yens), autres CIDA	Présence d'un récif juste devant le chenal, danger. Débarquement, les captures sont portées par la tête par des hommes marchant dans l'eau. Accostage impossible à marée basse
Bonfi	Fabrique de glace 10 t/jour (glaçons) Chambre froide 100 m ² (+/-0°C) Magasin pour engins de pêche (16 salles, @ 8 m ²) Halle de vente du poisson frais (24 stands) Aire de réparation des filets (66 m ²) Atelier (74 m ²) Cabine de fumage (33 fumoirs, 360 m ²) Fumoirs extérieurs (15) Installation d'alimentation en gasoil (1 ensemble) Installation d'accostage des pirogues (1 ensemble) Bureaux administratifs (132 m ²)	La fabrique de glace, la chambre froide et les terrains etc. sont loués à une société italienne (montant du contrat 500.000 FG/an depuis 1992). Les capacités de la fabrique de glace et de la chambre froide ont considérablement baissé.	Prêt par BAD, montant total du budget (848 millions de yens) FAO etc.	L'accostage des pirogues est possible seulement à marée haute. La société italienne construit actuellement un chantier naval sur une partie du terrain (détails inconnus).
Dixinn	Fabrique de glace 10 t/jour (glaçons) Chambre froide 100 m ² (+/-0°C) Magasin pour engins de pêche (8 salles, @ 8 m ²) Halle de vente du poisson frais (24stands) Atelier (74 m ²) Cabine de fumage (40 fumoirs, 450 m ²) Fumoirs extérieurs (20) Installation d'alimentation en gasoil (1 ensemble) Installation d'accostage des pirogues (1 ensemble) Bureaux administratifs (132 m ²) Chantier naval (250 m ²)	La fabrique de glace, et la chambre froide etc. sont louées à une société privée (montant du contrat 500.000 FG/an depuis 1992). Les capacités de la fabrique de glace et de la chambre froide ont considérablement baissé. La cabine de fumage a été construite en 1999.	Prêt par BAD, montant total du budget (717 millions de yens) FAO etc.	L'accostage des pirogues de pêche est possible seulement à marée haute.
Boulbinet	Fabrique de glace 10 t/jour (glace en écailles) Chambre froide 4 t (-10°C) Magasin pour engins de pêche (16 salles, @ 9 m ²) Halle de vente du poisson frais (10 marchands) Atelier (90 m ²) Cabine de fumage (52 fumoirs, 576 m ²) Bureaux administratifs (300 m ²) Pont incliné (110 m)	Ouvert en juin 2000.	JICA (870 millions de yens) Toilettes pour les femmes par CIDA	L'accostage des pirogues est impossible à marée basse.

2) Zone littorale régionale

En dehors de Conakry, la zone maritime aux environs du Cap Verga a des récifs exposés, mais en général c'est une zone maritime à haut fonds de profondeurs variables en sable et boue, bordée de mangroves. Dans la zone littorale, les infrastructures sociales, comme l'électricité et l'eau, sont aménagées exceptionnellement à Kamsar. Les débarcadères et les villages de pêcheurs sont éloignés de la route principale, et beaucoup sont situés sur des îles dans la zone de mangroves, inaccessibles depuis le continent. La plupart des débarcadères n'ont aucune installation, la côte naturelle est utilisée telle quelle, mais les installations ci-dessous sont aménagées sur quelques débarcadères principaux.

Il y a deux débarcadères à Kamsar, un ancien et un nouveau. La construction et l'aménagement du nouveau par le Gouvernement Guinéen, commencé en 1996 avec l'aide du

PNUD et du FENU, se sont achevés en 1999. Le débarquement, la vente et le fumage des captures des pirogues se font tous au nouveau débarcadère. Avec l'alimentation en électricité et en eau assurée par l'usine de bauxite de Kamsar, la fabrique de glace (glace en écailles, 3 t/jour) fournit de la glace aux pirogues. Le Tableau 3-5-2 indique les autres installations.

L'ancien débarcadère, uniquement utilisé pour le débarquement du poisson fumé en provenance des villages de pêcheurs des îles comme Katchek, et l'expédition des produits pour la vie quotidienne vers les îles, joue donc un rôle important de soutien de la production et de la vie quotidienne sur les îles, mais ne dispose pas d'installations. Les opérations de débarquement y sont faites en tirant profit du quai rocheux relativement plat, à marée basse, par un grand nombre de manutentionnaires qui soulèvent les paquets. Mais cette méthode de manutention est difficilement utilisable sur le nouveau débarcadère dont le sol en avant est boueux et meuble.

Tableau 3-5-2 Aménagement du nouveau débarcadère de Kamsar

	Installations	Utilisation des installations	Donateurs	Autres
Nouveau débarcadère de Kamsar	Fabrique de glace 3 t/jour (glace en écailles) Magasins des mareyeurs (10 salles, @ 15 m ²) Atelier (40 m ²) Cabine de fumage (52 fumoirs) Bureaux administratifs (60 m ²) Toilettes (18 m ²) Couloir incliné de débarquement (200 m)	Ouvert en 1999. Eau et électricité sous contrat annuel avec la CBG env. 6.500.000 FG. Zone de manutention des produits fumés en cours de construction à l'extérieur	FAO (3.405.000 \$US) Budget national (cabine de fumage)	Le slipway de débarquement étant latéralement couvert, l'accostage des pirogues est incommode.

Les installations de Koukoudé, qui est un des plus importants débarcadères-villages de pêcheurs du pays, ont été aménagées dans les années 1980 sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD). Les installations sont comme indiqué dans le tableau ci-dessous. La fabrique de glace et l'entrepôt à glace fonctionnant sur groupe électrogène maison est hors service depuis quelques années suite à une panne du congélateur, mais quand elle était en service, Koukoudé servait de base pour la palangre glacière à beaucoup de bateaux de pêche de Conakry etc. Si cette installation peut être remise en service, comme les pêcheries sont proches, beaucoup de pirogues viendront de Conakry etc. et prendront Koukoudé comme base de leurs activités, ce qui renforcera ses activités de production.

Taboriah dispose d'un entrepôt à conteneurs et d'une zone de fumage. Ses installations ont été aménagées avec l'aide italienne en 1988. C'est le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture qui est propriétaire desdites installations, mais la fabrique de glace à l'intérieur (glace en écailles, 2-3 t/jour) est louée à une société privée (DJOBILA PECHE, Conakry) et utilisée pour l'achat de poisson pour l'exportation de la société. La glace n'est pas vendue au public. Il y a des mareyeuses qui achètent du poisson frais à Taboriah et l'emportent au marché de Fria, mais elles s'approvisionnent en glace à Fria.

Tableau 3-5-3 Aménagement des principaux débarcadères des villages ruraux

Région	Installations	Utilisation des installations	Donateur	Autres
Koukoudé	Fabrique de glace 10 t/jour (glaçons) Chambre froide 100 m ² (+/-0°C) Magasin pour engins de pêche (8 salles, @ 8 m ²) Halle de vente du poisson frais (24 stands) Atelier (74 m ²) Installation d'hébergement (1 ensemble) Installation d'accostage des pirogues (1 ensemble) Bureaux administratifs (132 m ²) Route d'accès au village (1 ensemble)	La fabrique de glace et la chambre froide etc. étaient loués à une société privée (montant du contrat 500.000 FG/an depuis 92), mais actuellement la fabrique de glace et la chambre froide ne fonctionnent pas.	Prêt de BAD, montant total du budget (660 millions de yens) CIDA, ONG etc.	
Taboriah	Entrepôt à conteneurs, fabrique de glace, four de fumage Installations de fumage	La fabrique de glace, louée à une société privée, sert uniquement aux activités de collecte du poisson. Activités d'amélioration du statut des femmes par une ONG allemande.	Italie	

En outre, les problèmes suivants ont été confirmés sur la base de la situation précitée.

- **Entrée/sortie des pirogues**

Comme indiqué plus haut, il y a des pêcheries avec récifs exposés aux environs de Conakry et du Cap Verga. Il s'agit de Koukoudé et de Tounfilydi, etc. Il y a également des récifs exposés à Matakan à l'extrémité Sud de l'île de Kabak dans la préfecture de Forécariah au Sud. L'entrée/sortie du chenal vers le débarcadère exige de la prudence parce qu'il y a un risque de chavirer sous l'effet des vagues latérales en contournant ces récifs, de plus le chenal est difficile à confirmer le soir ou de nuit.

De plus, dans la partie nord de Conakry orientée perpendiculairement aux vagues prédominantes, et dans les villages de la côte occidentale face à l'océan extérieur, il arrive que les pirogues aient des difficultés pour sortir à cause des brisants.

- **Accès à la route principale**

Les débarcadères (villages de pêcheurs) face à la côte de mangroves se trouvent à des terrains bas. Le sol argileux et boueux peut être inondé pendant la saison des pluies à cause de la mauvaise évacuation de l'eau et de la position basse du sol, c'est pourquoi l'accès par véhicule à la partie continent pendant ladite saison n'est pas toujours assurée. Ou bien les villages sont proches du continent, mais il n'y a pas de pont, et le passage est impossible parce que le niveau des petits cours d'eau et des criques augmente pendant la saison des pluies.

- **Assurance de l'eau potable**

La difficulté de l'approvisionnement en eau potable est un problème auquel sont confrontés beaucoup d'habitants des villages de pêcheurs. Beaucoup d'entre eux obtiennent leur eau à des puits creusés dans ou aux environs des villages, mais les sources ne sont pas abondantes, et comme il s'agit de puits en bord de mer, l'eau de mer a tendance à se mélanger à l'eau douce, en particulier pendant la saison sèche. Quand il s'agit de puits situés dans des terrains bas, submergés pendant la saison des pluies et peu hygiéniques, il arrive qu'ils donnent de l'eau contaminée, ce qui a parfois des effets

nocifs pour les habitants. Pendant la saison sèche ou quand le volume utilisé augmente, l'approvisionnement peut être insuffisant. Les habitants consomment beaucoup de temps et d'énergie, par exemple en parcourant plusieurs kilomètres pour aller puiser de l'eau potable. Dans les villages des îles éloignées, le transport de l'eau est souvent effectué en bidons en plastique portables à partir du continent. Ainsi, les pêcheurs de Taydi et Dahomey dans la préfecture de Boké sortent leurs pirogues et vont s'approvisionner en eau payante à Kamsar. Ceux des îles éloignées des environs, comme Sakama, dans la préfecture de Boffa se fournissent en eau potable à Boffa.

- Installations de fumage

Il y a différentes méthodes de fumage : la méthode primitive en fixant un filet métallique sur des pieux en bois, la méthode simple utilisant la moitié des fûts, la méthode du four en blocs de latérite etc. Les deux premières sont principalement utilisées. Mais l'efficacité des matériaux pour le fumage est faible, des étincelles ont tendance à sauter, ce qui peut facilement provoquer un incendie, c'est pourquoi la conversion au type four en blocs de latérite est nécessaire. Si possible, il serait souhaitable d'introduire le fumoir de type Chokor à étagères permettant plusieurs niveaux pour renforcer l'efficacité des matériaux de fumage. Il y a aussi quelques Guinéens qui ont mis au point un fumoir très efficace en utilisant du fer galvanisé.

- Etablissements publics

Il arrive souvent que les écoles primaires se trouvent dans un village voisin ou sur une distance parcourable à pied, mais pendant la saison des pluies, l'accès devient difficile, et les enfants ne peuvent pas aller à l'école. Dans certains cas, il n'y a pas d'école alors que la population sédentaire locale a brutalement augmenté. Pour le niveau secondaire, les enfants doivent souvent être mis en pension, ce qui constitue une charge considérable pour les familles.

Quant aux hôpitaux, il y a souvent un dispensaire simple à une distance parcourable à pied, mais dans les villages des îles éloignées, il faut pratiquement toujours prendre une pirogue. Par ailleurs, même si un système de communication existe, le système de soutien adapté n'est pas en place et il arrive que les malades restent tels quels.

Quant aux installations sanitaires, il n'y a pas de toilettes dans les villages, et les habitants font leurs besoins dans les fourrés ou les plages aux environs. Les villages en position basse sont inondés, et pendant la saison des pluies, les conditions d'hygiène se dégradent, ce qui donne lieu à différentes sortes de maladies. Et s'il y a des puits dans le village, une dégradation de la qualité de l'eau est aussi à craindre.

(2) Installations d'infrastructure de la distribution des captures

1) Installations de vente au détail du poisson de Conakry

Comme les moyens de transport sont limités, les habitants vont ordinairement acheter des produits halieutiques au marché de consommation local à distance de marche. Cela dépend de leur taille, mais il s'agit de marchés de produits de consommation généraux où l'on vend non seulement du poisson, mais aussi divers autres produits alimentaires et même des articles ménagers divers. Il y a beaucoup de marchés de ce type à Conakry (Tableau 3-5-4 et Figure 3-5-1). Les horaires sont toujours de 8 heures à 18 heures environ, soit 12 heures d'ouverture.

Pour la vente des produits halieutiques, les poissons frais⁶ passent par le marché de gros de Madina et sont vendus à partir de 8 heures aux marchés de consommation. Il n'y a pas de glace pour tenir les poissons au frais, et les rayons et étals y sont insalubres. Souvent les étals sont placés à même le sol. Le temps passant, les produits perdent leur fraîcheur et les produits disponibles sont moins nombreux. C'est pourquoi il faut se rendre au marché tôt le matin pour acheter du poisson de bonne qualité. En cas d'invendus, il est possible de les stocker auprès des sociétés de stockage installées près des marchés, mais en pensant aux frais de stockage, les marchands souhaitent vendre tous leurs produits même à bas prix. Pour les produits fumés, il n'y a pas de telle limite horaire.

S'il n'y a pas de produits halieutiques abordables sur le marché local, il est possible de se rendre à un des grands marchés de consommation de Madina, Bonfi, Matoto etc. Il faudra prendre le bus public ou un taxi, mais le bus revient à 150 FG et le taxi à 1.000 FG pour un rayon de 2 à 3 km. Il y a foule en particulier sur le marché de Madina, et risque de vol ou de vol à l'arraché; les jeunes femmes se tiennent à distance.

Tableau 3-5-4 Etat des marchés au poisson au détail de Conakry et d'autres villes

Dénomination	Nombre de stands (poisson frais)	Forme du marché	Problèmes
Madina	400 (240)	Type carré, type passage	* En dehors de la vente au détail, vente en gros, encombré
Kénien	50 (10)	Type ruelle, type carré	Presque entièrement sans toit
Taouya	100 (50)	Type carré	*
Belle vue	20 (10)	Type carré	Il y a un lieu de vente aménagé sur financement de la Banque Africaine de Développement, mais il n'est pas utilisé.
Bonfi	50 (10)	Type carré	Le toit en tôle galvanisée est bas.
Gbessia	60 (30)	Type carré	* Voisin d'un dépôt d'ordures
Aviation	30 (15)	Type carré	
Inbaya	20 (10)	Type carré	
Matoto	80 (30)	Type carré	
Niger	20 (10)	Type carré	Sans toit
Boké	40 (15)	Type carré	Grand toit, poissons frais partiellement sans toit
Kindia	70 (30)	Type carré	Grand toit en tôle zinguée

* Indique des installations de stockage gérées par de petites sociétés privées. Le volume de poissons frais vendus au détail est variable : de 20 à 50 kg. Des légumes, de la viande et autres produits alimentaires sont vendus également, et les stands ont tendance à se regrouper par type de produits.

⁶ Ici, poisson frais signifie poisson non fumé; il s'agit presque totalement de poisson congelé des bateaux de pêche industrielle.

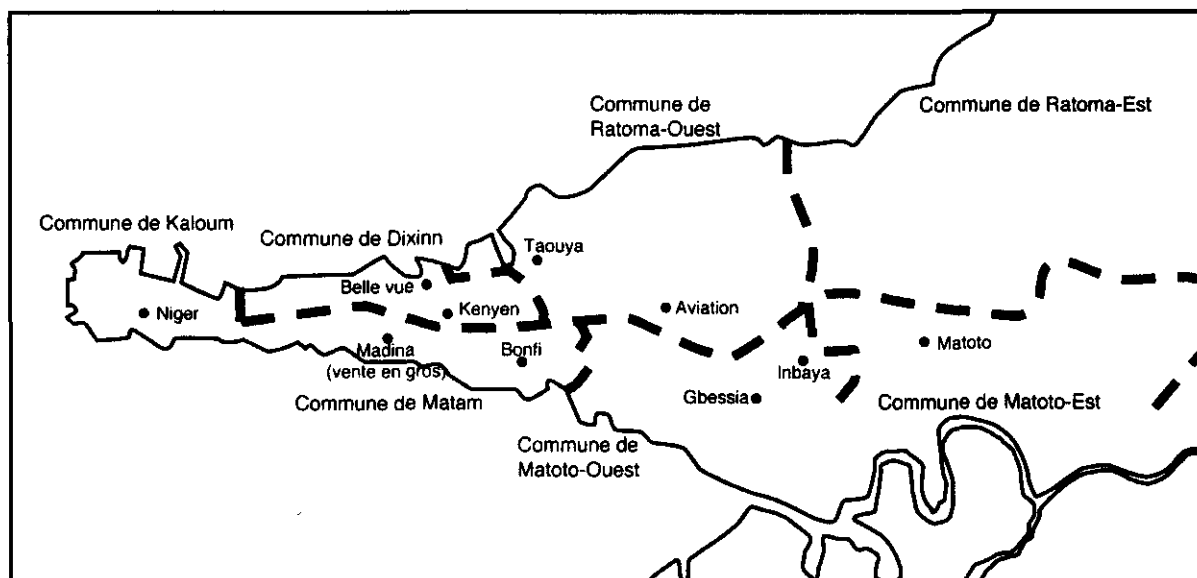


Figure 3-5-1 Principaux marchés au détail de Conakry

2) Gestion des marchés au détail régionaux

La gestion des marchés au détail régionaux est confiée aux collectivités publiques régionales. Le directeur du marché, responsable de la gestion du marché, est nommé par la collectivité publique régionale. Un comité de gestion, présidé par le directeur du marché est mis en place, et à membres sélectionnés parmi les différentes associations de détaillants utilisant le marché, est mis en place pour la gestion du marché. Les détaillants souhaitant travailler sur le marché doivent obtenir l'approbation des associations concernées.

Pour l'utilisation du marché, il faut 100 FG/jour de frais d'entretien et 50 FG/jour de frais d'utilisation. Les frais d'entretien servent au nettoyage du marché, les frais d'utilisation servent aux frais de personnel pour le directeur du marché et au paiement des taxes nationales.

Dans la politique récente, les activités gérables par le secteur privé, comme les marchés, sont confiées au secteur privé. Les activités spécifiques qui ne peuvent pas être gérées par le secteur privé sont réalisées sous tutelle directe des autorités concernées.

3) Problèmes des marchés au détail de poisson à Conakry

Les problèmes des marchés au détail de poisson à Conakry se résument simplement comme suit.

1. L'aire de stationnement n'est pas suffisante.
2. L'absence de toit et d'installations de stockage fait perdre rapidement la fraîcheur au poisson.
3. Les installations des marchés et des alentours sont insuffisantes pour permettre la gestion sanitaire.
4. Les mesures contre la mauvaise évacuation d'eau et la pénétration de la pluie pendant la saison des pluies ne sont pas suffisamment prises.

Beaucoup des problèmes sont principalement causés par l'absence ou le non-aménagement des installations/équipements des marchés, et des améliorations sont souhaitables au niveau de la détérioration des captures et de la gestion sanitaire au stade de la distribution. De plus, l'aménagement d'un réseau de distribution au détail pour l'approvisionnement en captures des villes au Nord de Conakry, dont la population augmente, a aussi commencé. La mise en place et la gestion des marchés sont sous tutelle de la ville de

Conakry, mais des difficultés sont à prévoir pour l'aménagement des marchés qui est lié aux droits des mareyeurs.

(3) Infrastructures sociales

1) Approvisionnement en eau potable

Etat de l'approvisionnement en eau des villes

La SEEG sous tutelle du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Energie s'occupe de l'approvisionnement en eau des zones à population concentrée de Guinée, à savoir plusieurs dizaines de zones dont Conakry, Kankan, Boké et Boffa. Mais elle ne dessert pas Kamsar, Fria, Sangaredi, placées sous tutelle directe de l'autorité des mines.

Tableau 3-5-5 Approvisionnement en eau des zones littorales à population concentrée

Zone	Teneur des aménagements	Volume d'eau fourni	Année d'aménagement et d'entrée en service
Kindia	Prise d'eau fluviale, dispositif d'épuration	100m ³ /h	1975-1987
Coyah	Prise d'eau de puits, dispositif de stérilisation simple	112m ³ /h	1997
Dubrêka	Prise d'eau de puits, dispositif de stérilisation simple	50m ³ /h	1997
Forécariah	Prise d'eau de puits, dispositif de stérilisation simple	70m ³ /h	1985-1987
Boffa	Prise d'eau fluviale	30m ³ /h	1999
Fria	Prise d'eau fluviale, dispositif d'épuration	400m ³ /h	1975
Boké	Prise d'eau fluviale, dispositif d'épuration	30m ³ /h	1991

Dans le cas de Conakry, la capitale, l'eau prise au barrage aux environs de Kindia à l'intérieur du pays est filtrée et stérilisée dans la banlieue de Coyah, puis envoyée par deux canalisations de diamètre de 800 mm et de 1.100 mm en profitant de la dénivellation. Le dispositif de prise d'eau fluviale pour Boffa dans la zone littorale étant actuellement colmaté et en réparation, l'approvisionnement ne s'effectue pas.

En général, l'eau fluviale stockée dans des barrages etc. est utilisée. Le tarif de l'eau est uniforme dans tout le pays selon le volume d'eau comme suit.

0 - 20 m³ : 680 FG/ m³, 20 - 40 m³ : 850 FG/ m³, 60 m³>: 926 FG/ m³

Approvisionnement en eau régional

A partir de 1980, dans les zones rurales, la SNAPE sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, Elevage et Forêts a commencé l'approvisionnement en eau à partir de forages pour les zones rurales, vu l'inefficacité de l'alimentation centrée. Actuellement, environ 10.000 forages sont construits. Le pompage principalement par motricité humaine se fait pompe à pédale, mais en Moyenne Guinée où l'ensoleillement est important, le pompage se fait aussi par système solaire. La construction de forages est réalisée avec l'aide de différents pays : le GTZ (Allemagne) dans la zone de Fouta Djallon, l'AFD (France) dans la zone littorale, et l'UNICEF et la JICA dans tout le pays.

2) Aménagement des routes

Routes nationales et routes principales

L'aménagement des routes nationales et routes régionales principales est assuré par le Ministère des Travaux Publics et des Transports. Les routes nationales sont grosso modo de deux types, largeur de 6,5 m aux emplacements où le trafic est important et largeur de 5,0 m là où il est faible. Le recouvrement des routes dépend aussi du volume du trafic. Les tronçons dont l'aménagement est prévu sont comme suit : Kouroussa en Haute Guinée vers Bamako,

Labé en Moyenne Guinée vers Kedougou au Sénégal, Gaoual en Haute Guinée vers le Sénégal, Lola en Guinée Forestière vers Danéné en Côte d'Ivoire. Le tronçon de Boké vers Kébo en Guinée-Bissau est à l'étude, mais impossible tant que la situation reste instable en Guinée-Bissau.

Routes régionales, routes agricoles

En 1991, l'aménagement des routes régionales et routes agricoles a été est passé du Ministère des Travaux Publics et des Transports au Ministère de l'Agriculture, Elevage et Forêts, et il est actuellement réalisé par la Direction Nationale de Génie Rural sous sa tutelle. Ces routes sont ordinairement en latérite non revêtu.

Le Schéma directeur de l'aménagement des routes rurales a été confié à un consultant français dans la seconde moitié des années 1980, et l'aménagement s'est effectué sur cette base. Ce Schéma directeur avait prévu l'aménagement d'environ 2.500 km de routes dans tout le pays, et environ 2.000 km a été aménagés sur un financement de 100 millions de dollars de la Banque Mondiale, sur 5 ans à partir de 1991. Actuellement, après la fin du financement de la Banque Mondiale, l'entretien des routes rurales se fait de manière simple. La réfection réelle de quelque 2000 km de routes va commencer sur un projet de 4 ans à partir de cette année, et un projet d'aménagement d'un total de 17.000 km de routes rurales sur 12 ans est actuellement à l'étude sur un second financement de la Banque Mondiale.

La Direction Nationale de Génie Rural dispose, dans toutes les préfectures, de bureaux locaux appelés Bureau Technique d'Agriculture de Guinée (BTAG), qui s'occupent des études sur la maintenance des routes rurales non-revêtues et de la gestion des travaux. Par ailleurs, il existe à Mamou un Centre de stage, d'équipement et de mécanisation en relation avec les travaux de génie civil villageois, où sont formés des techniciens et opérateurs. Les stages portent sur la planification et gestion de l'exécution des travaux de génie civil, et des directives pour l'opération pratique en utilisant des engins de construction.

3) Communications

Communications urbaines et interurbaines

Le téléphone est généralement géré par la SOTELGUI, dont les activités sont centrées sur Conakry. Il y a aussi des abonnés à Kankan et Kamsar, et des téléphones publics commencent à être installés, mais le nombre de lignes étant réduit, la communication est difficile à obtenir. Récemment, des téléphones publics ont commencé à être installés, surtout à Conakry, et l'utilisation a partiellement commencé. Par ailleurs, la société installe aussi des téléphones mobiles fonctionnant sur batteries appelées GSM dans les zones non électrifiées parce que l'installation de lignes fixes est difficile, mais le rayon de communication est très limité.

Quant au téléphone portable, il est géré par trois sociétés : SOTELGUI, SPACETEL et INTERTEL. La portée de communication est comme le téléphone ordinaire centrée sur Conakry, et il arrive que la communication entre les appareils des différentes sociétés soit difficile.

Le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture utilise efficacement le réseau de communication par SSB du Ministère de l'Agriculture, Elevage et Forêts pour ses contacts périodiques avec Kamsar et les directions préfectorales de l'intérieur du pays.

Tableau 3-5-6 Téléphone en Guinée

Types de téléphone	Sociétés	Système tarifaire	Remarques
Ordinaire	SOTELGUI	250.000 FG pour l'abonnement, tarif par région, tarif réduit de nuit	22.882 abonnés
Semi-fixe	SOTELGUI	250.000 FG pour l'abonnement, tarif par région, tarif réduit de nuit	8.706 abonnés
Portable	SOTELGUI	Presque comme SPACETEL	13.163 abonnés
Idem	SPACETEL	250.000 FG pour l'abonnement, location possible	Env. 10.000 abonnés
Idem	INTERTEL	Presque comme SPACETEL	22.882 abonnés

4) Electricité

Electrification des zones urbaines

La SOGEL à actionnaires principalement étrangers, comme l'EDF, Hydro-Québec etc. est chargée de l'électrification. L'électricité est produite à des barrages sur les fleuves Kinkon (Moyenne Guinée), Tinkisso (Haute Guinée), Samou (Moyenne Guinée) et Konkouré (Guinée Maritime) et à la centrale thermique de Tombo à l'extrémité de Conakry. La zone d'alimentation est centrée sur Conakry, mais les autres grandes villes proches des centrales hydrauliques sont aussi alimentées. Pour être alimenté par la SOGEL, une caution doit d'abord être versée. Par exemple, pour une alimentation en monophasé 220 V, 20 A, il faudra 348.724 FG. Sur la base du fixe mensuel de 1.322 FG, le système de paiement est échelonné en fonction de la consommation : actuellement, 90 FG pour 1-129 kWh, 232 FG pour 121-600 kWh et 265 FG pour plus de 600 kWh. Il y a 52.000 abonnés, et des réceptions en commun sont aussi supposées pour économiser la caution etc.

5) Energie

Utilisation de bois et charbon de bois

En ville, les habitants des couches pauvres utilisent du charbon de bois pour la cuisine parce que le gaz propane est cher et pour éviter la fumée. La consommation de charbon de bois pour une famille de 4 personnes est de 1 sac semaines (15 kg environ) pour 2, et les sources d'approvisionnement en charbon de bois sont nombreuses à Boffa, Kindia aux environs de Conakry.

Le bois est principalement utilisé dans les zones rurales, mais des dispositifs au biogaz utilisant la bouse de vache sont aussi utilisés à titre pilote sur directives chinoises. Le biogaz est utilisé pour l'éclairage au gaz de nuit et la cuisine, et le fertilisant liquide apparaissant comme sous-produit est utilisé comme fertilisation. Il est utilisable si l'on possède du bétail, et considéré comme efficace aux emplacements où l'approvisionnement en énergie est difficile.

Tableau 3-5-7 Tendances de la consommation de bois et de charbon de bois

Zone	Bois			Charbon de bois		
	Zones urbaines	Zones rurales	Total	Zones urbaines	Zones rurales	Total
Conakry	23.101		23.101	92.959		92.959
Guinée maritime	132.192	949.053	1.081.245	30.228	15.194	45.421
Moyenne Guinée	147.074	863.410	1.010.484	5.418	721	6.139
Haute Guinée	196.479	882.899	1.052.378	6.958	1.289	8.246
Guinée Forestière	99.645	869.380	969.024	26.274	12.362	38.636
Total	571.491	3.564.742	4.136.233	161.836	29.566	191.401

Source : CERESCOR

Unité : t (1996)

6) Hygiène et soins médicaux

Situation dans les zones urbaines

Le Ministère de la Santé prend des mesures pour la construction d'hôpitaux et l'amélioration des conditions d'hygiène. Les deux hôpitaux universitaires d'Etat et les autres hôpitaux privés de Conakry luttent contre les maladies. Du point de vue de la médecine préventive, la mise en place de centres d'hygiène, de postes de santé, de dispensaires et de pharmacies au niveau national s'effectuent avec les secteurs privés. Mais comme ils sont en cours d'aménagement, il y a souvent pas de pharmacie à une distance parcourable à pied des villages de pêcheurs éloignés, et il arrive souvent que le passage devienne impossible parce que la route est inondée pendant la saison des pluies.

Les personnes qualifiées dans le domaine de la santé sont les médecins, les infirmières, les sages-femmes, les techniciens d'hygiène publique, les agents d'hygiène, et 5.978 sont en activité.

La malaria est la cause de décès la plus importante avec 15%. La tuberculose due à la malnutrition, les parasites chez les petits enfants, la diarrhée due au manque d'eau potable, l'affaiblissement des femmes enceintes avant ou après l'accouchement sont des causes de décès à forte probabilité.

Tableau 3-5-8 Indices liés à la santé et à l'hygiène

Taux de croissance naturel de la population	2,8%
Taux de natalité	4,5%
Taux de mortalité	2,1%
Taux de mortalité des petits enfants	13,6%
Taux de mortalité des jeunes	10,8%
Taux de mortalité des femmes enceintes avant ou après l'accouchement	6,7%
Taux de mortalité des mères	0,626%
Nbre d'enfants	5,7 enfants/femme
Espérance de vie moyenne	47 ans